

# Le Nordic

LE SAMEDI 30 JUILLET 1983  
18e année NO: 30

BAIE COMEAU SEULEMENT,  
en kiosque 50¢

Pour  
une  
occasion  
spéciale...



Faites  
appel au  
296-3391

HÔTEL LE MANOIR  
+++++ 1111

## Défaite 7 à 4 Les Nordiques sont meilleurs AU HOCKEY

page 16



## William Dufresne construit son VOILIER

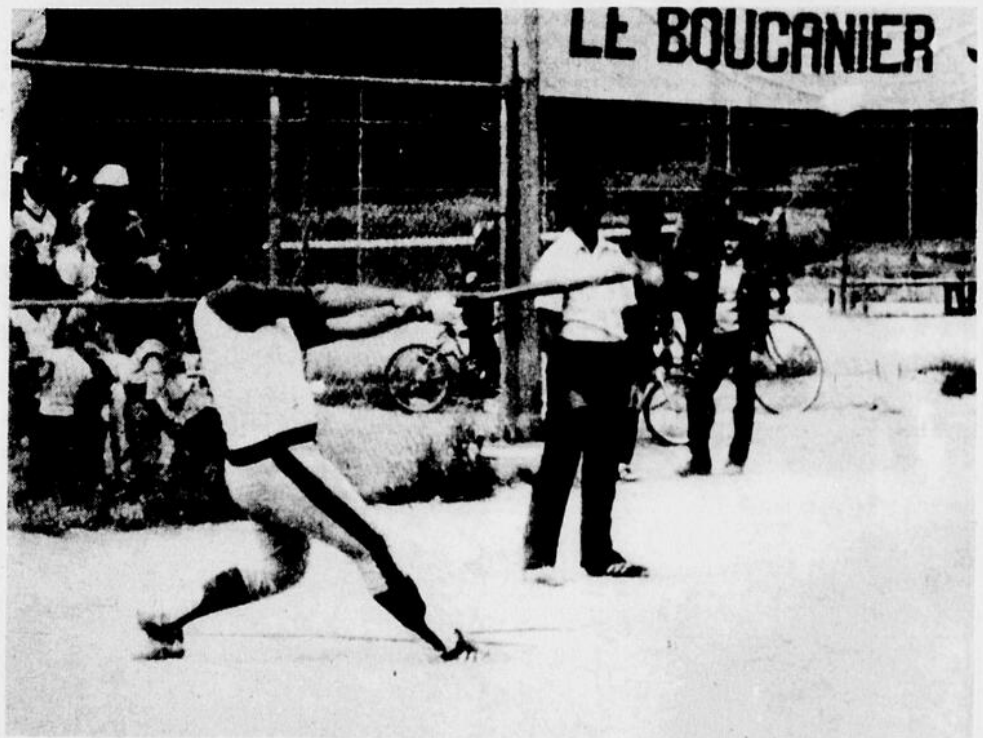
page 8

## TOURNOI DES FRANCS AMIS MOLSON



Beaulieu  
Crespin et ass.  
optométristes

## La conquête des BOUCANIERERS



Le solide coup de bâton de Jean Lirette a aidé les Boucaniers des Entreprises Jacques Dufour & Fils à arracher les grands honneurs du 61ème tournoi de balle lente des Fracs Amis Molson, disputé le week-end dernier au Centre Henri Desjardins. (photo Yves Tremblay).

Si tu veux un beau  
FESTIVAL!

# TRAVSKI

PARTICIPE!

Achète un billet de la  
"Super Loterie TRAVSKI"  
et porte ton macaron!

Une commande de  
LA BRASSERIE  
**O'KEEFE**  
LIMITÉE

### o'qual

pour te mesurer aux éléments,  
29 juillet au 7 août 1983,  
Baie Comeau



# LES ENTREPRISES DE CHEZ NOUS

## Après 45 ans d'histoire

### le ST LEGER

#### toujours à l'avant garde

Comme beaucoup d'autres à l'époque, Bert Langevin quittait Montréal en 1961 pour travailler sur les chantiers d'Hydro-Québec dans la région.

Ce n'est qu'à la fin des années soixante que Bert Langevin entrait pour la première fois en contact avec Le Flamant qui devait devenir plus tard le bar St-Léger. Comme il le dit lui-même: «Bien peu de gens savent que j'ai travaillé pendant deux ans au service de Roland Ouellet à l'époque du Flamant».

En fait, l'histoire du St-Léger remonte jusqu'en 1938, année où monsieur Kelly obtenait son permis de construction et ouvrait les portes de son restaurant au 47 Place Lasalle.

Au cours des 45 années qui nous séparent de son ouverture, le restaurant Kelly a connu de nombreuses transformations. En effet, tout en demeurant la propriété de monsieur Kelly, les locaux ont abrité plusieurs commerces différents jusqu'à l'automne 1978, soit:

PROPRIETAIRE	NOM DU COMMERCE	DUREE
M. Kelly	Restaurant «Old Time»	1936 à 1938
M. Kelly	Restaurant chez Kelly	1938 à 1956
M. Roland Ouellet et M. Caron	Restaurant Le Flamand	1956 à 1972
M. Otis et M. Tremblay	Restaurant et bar Le Métèque	1972 à 1976
M. Pineault et M. Cloutier	Bar Star Light 2e plancher	
	Bar le Faubourg 1er plancher	1976 à 1978
M. Bert et Guy Langevin	Bar le St-Léger /er plancher	
	Bar le Fleur de Mai 2e plancher	1978.....

C'est cette année là que Bert Langevin faisait volte-face pour faire l'acquisition de l'immeuble et ouvrir le bar St-Léger avec son frère Guy. Il prenait ainsi la relève du Faubourg et du Rembrandt qui avaient fermé leurs portes quelques mois auparavant.

Dès lors, Bert Langevin entreprenait de renouveler l'atmosphère de l'établissement, de rendre l'endroit le plus hospitalier possible.

Conscient de l'importance d'une bonne gestion, surtout dans le contexte économique actuel, Bert Langevin exerce un contrôle serré sur son entreprise. Le St-Léger est sûrement un des seuls bar de la région à ouvrir ses portes à 8h le matin.

La plupart des gens qui passent par le centre-ville de Baie Comeau n'ont pu manquer d'apercevoir la toute nouvelle antenne parabolique qui trône sur le toit du St-Léger. Depuis déjà un bon bout de temps, cette idée trottait dans sa tête et c'est la clarification de la loi par le gouvernement fédéral qui a amené Bert Langevin à concrétiser son projet. Ce nouvel appareil très sophistiqué permettra au bar-terrasse St-Léger de capter, via des satellites géostationnaires américains, canadiens et européens, une programmation sportive et musicale diversifiée et ininterrompue. Le tout sera projeté sur un écran de dix pieds situé près de la piste de danse. Conscient de sa forte clientèle sportive, Bert Langevin prévoit projeter des émissions sportives de 18h à minuit pour consacrer le reste de la soirée à la musique populaire. On prévoit la mise en opération de l'antenne pour la fin du mois de juillet.

Comme le dit Bert Langevin: «Ca fait 45 ans cette année que les gens ont pris l'habitude de passer faire un tour». Selon lui, c'est un des facteurs qui sont responsables du succès du bar-terrasse St-Léger, un bar de chez nous bien établi.



M. Bert Langevin nous montre les dimensions de l'écran géant qui sera très bientôt en opération, au 2ième plancher, pour les programmes par satellite.



Un personnel souriant, dans un endroit très accueillant.



## Une opération aérienne DE PREVENTION

par Raphaël HOVINGTON

**BAIE COMEAU** - Un hélicoptère de la Sûreté du Québec a survolé le territoire de Baie Comeau, en début de semaine, pour photographier des résidences et divers sites.

L'opération aérienne a causé un certain émoi chez les citoyens qui n'ont pu s'empêcher de relier cette prise de photographies avec les problèmes sociaux qui découlent de la fusion.

A la SQ, on a confirmé que l'opération était reliée «jusqu'à un certain point» avec les troubles sociaux. Elle concerne également d'autres dossiers de la SQ.

Selon une porte-parole de la SQ, il s'agit d'un phénomène normal et il ne faut pas l'associer avec un «état de siège». Elle estime que l'émoi a été causé par la proximité de ce

quadrillage aérien avec la récente manifestation.

Dans les faits, la SQ de la Côte-Nord ne possède pas d'hélicoptère. Lorsque l'appareil du district de Rimouski est libre, on en profite pour effectuer ce genre de surveillance aérienne.

Aucune personne n'a été photographiée volontairement, a affirmé la représentante de la SQ, seulement des bâtisses et des sites comme la forêt ou d'autres lieux. Ces photographies peuvent servir à diverses enquêtes ou encore pour rechercher des personnes

disparues en forêt.

Pour justifier la prise de photos de résidences, la SQ parle de «mesures préventives». L'hélicoptère a survolé et photographié des maisons aussi bien dans l'ex-Baie Comeau que dans l'ex-Hauterive.

Enfin, on soutient que le dossier de la fusion ne relève pas de la SQ. Cette dernière prête assistance lorsque la municipalité en fait la demande.

La SQ n'a pas l'intention de diffuser la liste des résidences ayant fait l'objet d'une photographie.



Selon M. Syl Lord, le NPM expulse le public pour s'écarter à huis clos parce que le maire est incapable de répondre aux questions. «Tout cela est planifié à l'avance», a-t-il dit, en tendant des plans. (photo Yves Tremblay).

## L'ALLIANCE FAIT LE POINT

par Raphaël HOVINGTON

**BAIE COMEAU** - Plus tôt, cette semaine, le leader de l'Alliance a accusé le NPM de provoquer la population pour des mois à venir, en optant pour des petites salles.

M. Syl Lord a été amené à porter cette accusation alors qu'il faisait le point au cours d'une conférence de presse. Il a fait retomber sur les épaules du NPM toute la responsabilité des événements des derniers jours qui ont marqué la scène municipale.

Selon l'Alliance, «l'équipe du Nouveau Parti Municipal n'est pas consciente de ce qui se passe dans notre nouvelle ville, ne sait pas analyser les conséquences que leurs décisions, en majorité irréflectées, peuvent amener, et surtout, semble complètement ignorer l'importance et l'ampleur du mouvement de contestation de la population de l'ex-Baie Comeau».

«Il aurait été facile d'instaurer la paix sociale avec une équipe qui aurait voulu travailler dans l'intérêt commun, laissant de côté la petite politique et administrer d'une manière saine et équitable», a affirmé M. Lord.

Pour l'Alliance, «il faudrait que le maire Roger Thériault et son équipe arrêtent d'être au service uniquement de l'ex-Hauterive et du Parti Québécois et soient au service de la nouvelle ville».

Soutenant que seule la population de l'ex-

Baie Comeau assiste aux assemblées du conseil, «et ce en grand nombre», M. Lord a expliqué ce phénomène en disant que la loi 37 a répondu aux attentes des citoyens de Hauterive, en allégeant leur fardeau fiscal dès le premier budget avec des baisses de l'ordre de 11% pour la taxe foncière et de 35% pour la taxe d'affaires.

«Personne de nous n'est contre cela», a affirmé M. Lord, mais il estime que la population de l'ex-Baie Comeau exige qu'on lui dise la vérité et qu'on lui fasse connaître le coût de la fusion.

Le leader de l'opposition a soutenu que le NPM a peur de faire face à la population en lui accordant une assemblée publique pour discuter du budget, malgré les demandes répétées des citoyens de l'ex-Baie Comeau.

Pour M. Lord et son équipe, le récent règlement d'emprunt prouve que le budget était loin d'être réaliste. «Une nouvelle ville qui se voit dans l'obligation d'emprunter pour son épicerie, a-t-il dit, ne sera pas loin de la faillite dans quelques années».

Par ailleurs, M. Lord soutient que le NPM est l'outil du gouvernement et qu'il travaille contre la population de l'ex-

exprimé l'avis que le maire devrait changer de conseillers. «Il devrait faire confiance aux cadres les plus compétents, a-t-il dit, et ignorer les autres».

Le chef du NPM s'explique mal que le maire veuille exercer sa tâche à plein temps, perdre 15 000 \$ de revenus. «Ce n'est certainement pas par un excès de confiance aux cadres en place, a-t-il dit, car légiférer dans la nouvelle ville n'exige qu'environ vingt à vingt-cinq heures de travail par mois tandis qu'administrer est un «job» à plein temps».

Enfin, l'Alliance s'explique mal que le parti au pouvoir veuille «éliminer» l'opposition des comités généraux et spéciaux alors qu'elle est forte de 42 ans d'expérience dans un conseil municipal et qu'elle représente le secteur «qui paie en entier la facture de la fusion».

«Si cela ne s'appelle pas de la provocation, comme le dit si bien Monsieur le Maire, a affirmé M. Lord, nous nous demandons de quelle manière nous pouvons appeler de semblables prises de décisions».

Enfin, l'Alliance s'oppose à la formation de comités de travail. Elle y voit un acte d'insouciance et une façon de laisser supporter aux autres «l'odieuse» des décisions.....

par Raphaël HOVINGTON

**BAIE COMEAU** - Dernièrement, soit le 19 juillet, le maire Roger Thériault annonçait les grandes lignes d'un programme visant le retour à la normale à Baie Comeau.

D'une part, le maire indiquait son intention de revenir aux salles des deux hôtels de ville pour la tenue des assemblées publiques, en alternance, et de ne plus inviter «l'opposition» aux travaux du comité général et des comités spéciaux, «le temps, disait-il, qu'ils fassent la démonstration d'une attitude positive envers notre nouvelle réalité, le temps qu'ils calment ces contestataires que leurs propres chefs ne dirigent plus».

En conférence de presse, M. Thériault devait d'abord dresser le bilan des dix derniers mois, soulignant essentiellement qu'en dépit d'une attitude de tolérance envers les contestataires et de compromis envers l'opposition (l'Alliance), les travaux du conseil continuaient d'être perturbés.

La décision de revenir aux salles des hôtels de ville, soutenait alors M. Thériault, a été prise au lendemain de la réunion du 21 juin (assemblée à

PROPOS DU 19 JUILLET:

## POUR ASSURER LE RETOUR A LA NORMALE

la polyvalente des Baies) où se produisit un «coup de théâtre» alors que «les manifestants chahutent à qui mieux mieux, profèrent des injures».

Au dire de M. Thériault, l'entente (15 mars) avec le représentant du Regroupement des citoyens n'a pas été respectée. De plus, selon le maire, l'assemblée du 18 juillet laissait présager un scénario identique à celui du 21 juin.

Par ailleurs, le maire a soutenu que l'opposition encourageait les manifestants. Il a déclaré que le parti au pouvoir a tenu compte de plusieurs contextes particuliers comme l'après-élection du 3 octobre, l'action en nullité de la loi 37, la tenue d'assemblée dans des salles plus spacieuses ainsi que la préparation et la présentation du premier budget.

«Toutes ces situations, a-t-il dit, ont exigé beaucoup de la part des élus de la majorité mais les contestataires et l'opposition sont toujours insatisfaits et frustrés. Chaque démarche, chaque geste, chaque parole, chaque décision, chaque présence, chaque intention de la part de la majorité donne lieu à une pluie d'injures, de gestes

disgracieux, de manifestations illégales, d'empiètement sur la vie privée, d'intimidation envers nos familles, nos proches, nos amis».

«Nous avons donc décidé qu'il était temps que s'effectue un retour à la normale», a précisé M. Thériault, en annonçant que les réunions se tiendront dorénavant dans les salles des hôtels de ville.

Il a précisé qu'un «service d'ordre constant sera assuré pour la tenue de ces assemblées ainsi que pour toute autre activité du conseil et des membres qu'il désigne pour le représenter. Tous ceux et toutes celles qui troubleront la paix ou dérangeront le déroulement de l'événement seront arrêtés, expulsés et poursuivis en justice».

Il devait également ajouter que «les contestataires, manifestants, etc., qui poseront des actes répréhensibles envers les membres du conseil, quels qu'ils soient ou encore à l'endroit de leurs proches, voisins, amis, etc., seront poursuivis en justice, comme il se doit».

Enfin, à propos de l'opposition, il a rappelé qu'au gouvernement, les membres de l'opposition ne participent pas aux prises

de décision du gouvernement. «C'est la même formule au niveau municipal», a soutenu M. Thériault.

«Dans le contexte actuel et devant l'attitude de l'opposition de constamment refuser d'endosser l'option d'une nouvelle réalité, la nouvelle ville de Baie Comeau, et de ne faire aucun effort pour améliorer le climat social qu'ils contribuent largement à détériorer par leur encouragement direct aux manifestants, notre ouverture vis-à-vis l'opposition a eu pour conséquence de ralentir passablement le fonctionnement du conseil et de l'administration municipale».

«Nous avons pris la décision, a enchaîné le maire, de ne plus inviter les membres de l'opposition aux travaux du comité général et des comités spéciaux, le temps qu'ils fassent la démonstration d'une attitude positive envers notre nouvelle réalité, le temps qu'ils calment ces contestataires que leurs propres chefs ne dirigent plus».

Le maire Thériault devait conclure en soutenant qu'il s'agissait là «de mesures normales pour une population normale vivant dans une civilisation normale».

# Possiblement en juillet 1984

## Une colonie de vacance implantée au site Lovgreen

par Charlotte PAQUET

Si tout va comme prévu, une colonie de vacance verra le jour dans notre région en juillet 1984 et ce, sur les abords du site Lovgreen. Déjà, plusieurs des phases préparatoires sont terminées et, quant aux autres, elles vont bon train. Toutes les personnes impliquées de près ou de loin s'affairent afin que tout soit terminé à temps. L'idée de mettre sur pied une telle colonie de vacance a germé, en tout premier lieu, dans les têtes de Micheline Lévesque et de Rachel Gaudreault, deux mères de famille de Baie-Comeau.

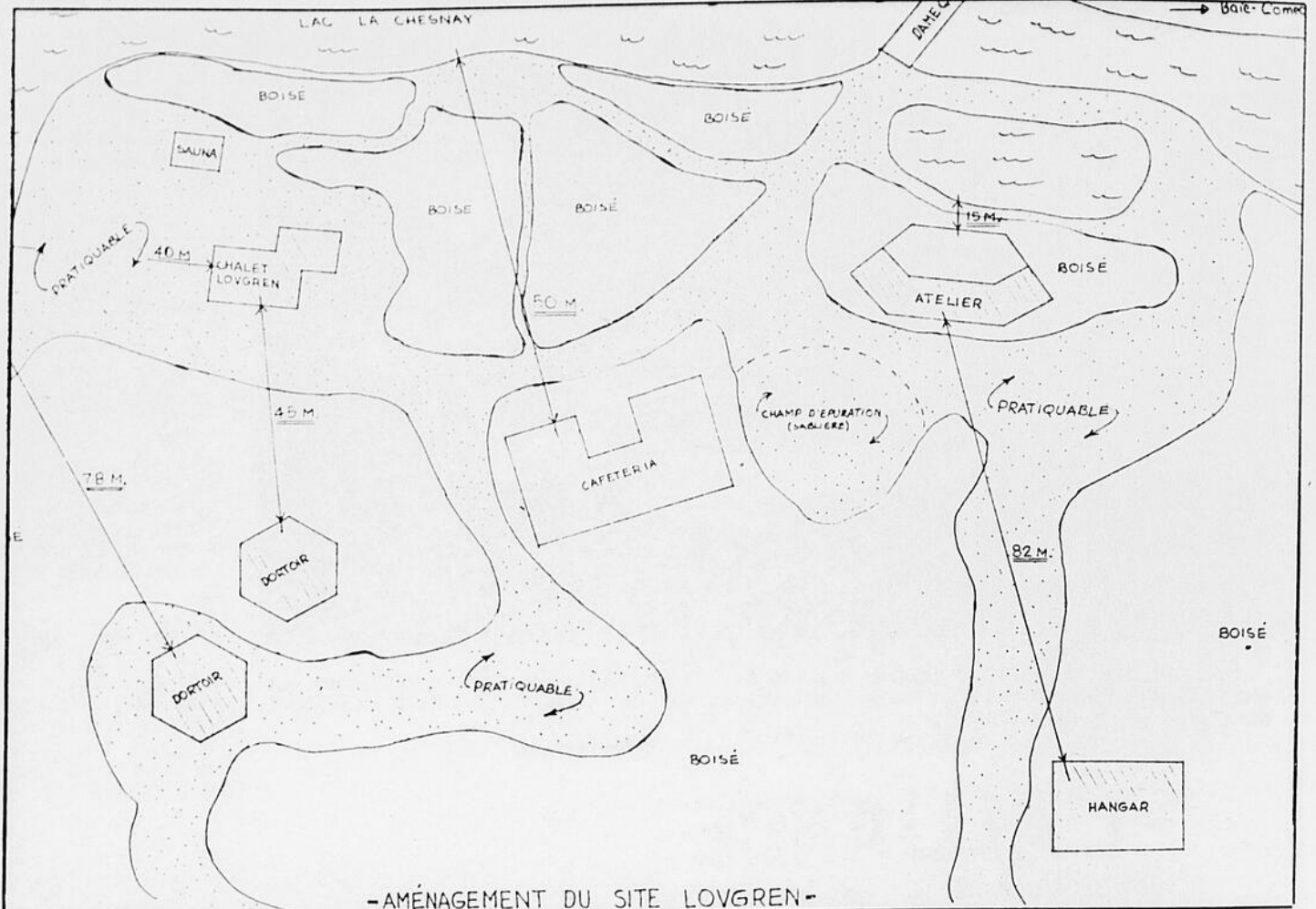
Ayant décidé, à un moment ou un autre, d'envoyer leurs enfants en camp de vacance, les deux femmes se trouvèrent placées directement face au problème qui se posait alors, soit l'éloignement des colonies de vacance et les coûts dispendieux des transports pour s'y rendre. C'est suite à ces constatations qu'elles décidèrent de concilier leurs efforts pour qu'une colonie de vacance soit mise en place dans la région, afin que tous les enfants du coin puissent en bénéficier.

### Sondage

Avec l'aide d'un programme de développement communautaire du Canada (P.D.C.C.), on réalisa donc, au printemps '82, un important sondage pour savoir si la population désirait vraiment l'implantation d'une colonie de vacance. Cette étude de besoin se fit auprès de 200 familles choisies entre Tadoussac et Baie-Trinité et susceptibles d'envoyer leurs enfants dans une telle colonie.

Les résultats du sondage ont révélé que neuf familles sur dix (9/10) désiraient l'implantation d'une colonie de vacance dans notre région. Mentionnons toutefois que le tiers des répondants se sont montrés indécis.

D'autre part, en ce qui regarde les types d'activités que les parents souhaitaient pour leurs enfants, plus de 60 pour cent ont exprimé le désir



-AMÉNAGEMENT DU SITE LOVGREEN-

qu'une colonie puisse offrir des activités organisées. Enfin, bien que l'on ait exprimé le désir que la clientèle soit mixte, il est intéressant de remarquer que le pourcentage des personnes en faveur diminuait avec l'âge des enfants.

### Le Lovgreen choisi

Micheline Lévesque et Rachel Gaudreault, les deux principales intervenantes dans le projet de l'implantation d'une colonie de vacance, ont étudié plusieurs sites susceptibles de convenir le plus possible aux normes gouvernementales, avant de porter leur choix sur le site Lovgreen.

Rappelons que le gouvernement demande lors de l'implantation d'une colonie de vacances que «l'emplacement offre des ressources naturelles pour permettre une expérience de vie de plein-air. On devrait également y retrouver suffisamment de parties boisées qui lui conviennent, un caractère sauvage et des parties ouvertes qui permettent des jeux de groupe sur terrain plat et découvert. L'emplacement du camp devrait enfin assurer un isolement convenable de sorte que la réalisation du programme ne soit pas compromise par la venue du grand public».

Les principaux critères de sélection ont donc porté sur la situation géographique, (accessibilité, végétation, proximité des lacs et rivières, etc.), le potentiel récréatif (milieu physique et aquatique, équipement récréatif, etc.) et sur le potentiel d'hébergement (infrastructure, services, ameublement, etc.).

Quatre sites ont principalement fait l'objet d'une étude exhaustive, soit le Camp St-Paul et Les Buissons, le Centre d'éducation par le plein-air

de Ragueneau, le Nord du Nord de St-Paul du Nord et le site Lovgreen. Il faut toutefois mentionner qu'on a également étudié quelques endroits proposés par le ministère de l'Énergie et des Ressources.

Finalement, il fut décidé que le Lovgreen correspondait le mieux aux normes gouvernementales, les autres sites étant pour la plupart situés trop à proximité des municipalités ou trop limités en ce qui regarde la capacité d'accueil. Le Lovgreen retint surtout l'attention générale de par son important potentiel récréatif.

Une végétation luxuriante et une topographie des plus escarpées permettra la pratique d'activités telles que l'interprétation de la nature et l'escalade. De plus, l'accessibilité à de nombreux sites, comme les alentours du chalet, les pistes de ski de fond, la route de la Q.N.S., l'observatoire du lac Léon et la plaine donneront également de grandes possibilités aux animateurs quant aux activités.

Notons, a souligné Micheline Lévesque, que la programmation devrait permettre aux jeunes de se familiariser avec des domaines aussi divers que le canot-camping, la pêche, le cyclisme, l'orientéering (orientation et rallye en forêt), le bricolage, le tir-à-l'arc, les loisirs scientifiques et, entre autres, tous les sports nautiques. A ce sujet, ajoutons qu'une entente avec les responsables de la base plein-air, située à l'autre extrémité du lac La Chesnay (Malfait), et les autorités de la ville permettrait l'utilisation des différents équipements pour les sports nautiques sous-exploités en semaine par leurs membres. Ainsi, les jeunes pourraient utiliser les canots et

kayaks pour leurs excursions et, se perfectionner en ski nautique ou en planche à voile.

La colonie de vacance, qui sera érigée sur le site Lovgreen à quelque 15 kilomètres de Baie-Comeau, sera dotée de plusieurs bâtiments pour le confort et la détente de sa clientèle, âgée entre 6 et 17 ans. Deux dortoirs, contenant chacun 26 places, seront aménagés pour héberger les jeunes de 6 à 11 ans. Pour les plus vieux, on verra à construire des chalets un peu en retrait. Ceci permettra de bien séparer les enfants des adolescents. Il est bien entendu que les priorités d'un groupe sont fort différentes de celles de l'autre.

On aménagera également une cafétéria pouvant accueillir 100 personnes à la fois. Le chalet Lovgreen, pour sa part, servira à l'hébergement du personnel. Enfin, ajoutons qu'un atelier et un hangar seront aussi mis en place.

Il est à mentionner que l'on aménagera la plupart des infrastructures avec du bois rond, afin de conserver, le plus possible, le cachet sauvage du site.

### Clientèle

Lors de son ouverture, possiblement en juillet prochain, la colonie de vacance pourra accueillir 52 jeunes à la fois. Cependant, d'ici 1987, on compte augmenter ce nombre à 100 tout dépendant des désirs de la clientèle qui proviendra du territoire compris entre Tadoussac et Baie-Trinité.

Quant au personnel, il comprendra au départ 10 moniteurs, 1 directeur, 2 cuisiniers et 1 employé chargé de la maintenance. Les séjours, pour leur part, devraient être d'une durée de 7 à 10 jours.

Enfin, rappelons que la

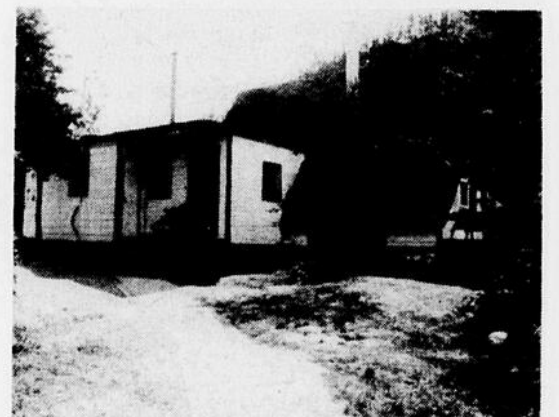
Corporation plein-air du Mont-Tibasse, formée en 1982 et ayant pour principal objectif l'implantation d'une colonie de vacance, a toujours été dépendante de projets gouvernementaux pour mener à bien ses réalisations puisqu'elle ne possède aucun fonds. Jusqu'à présent, deux P.D.C.C., trois programmes Chantier-Relais ont permis la réalisation de différentes étapes visant l'implantation du camp de

vacance. Comme se plaît à le dire la présidente de la Corporation, Micheline Lévesque, «on prend tout ce qui passe, on ne laisse rien au hasard».

Mme Lévesque a, enfin, tenu à souligner que le premier appui qu'elle a reçu pour la réalisation du projet de colonie de vacance est venu du président du club Norford, Michel St-Laurent. Par la suite, la ville de Baie-Comeau et de nombreux organismes du milieu faisaient de même.



Micheline Lévesque, présidente de la Corporation plein-air du Mont-Tibasse.



Un réaménagement sera fait au chalet Lovgreen, pour permettre l'hébergement du personnel de la colonie de vacance.



De merveilleux petits sentiers sont déjà en place sur le site.

## Le Nordic

Hebdomadaire publié le samedi par les Éditions Nordiques, une division de Groupe Quebecor Inc.

Directeur général régional: Paul Brisson

Directeur général: Claire Brisson

Directeur de l'information: René Vallée  
Raphaël Hovington  
Paul Fortier

Directeur commercial: Daniel Emond  
Luc Michaud  
Yves Proulx

Directeur de la photographie: Jean-Paul Fouquet

Salle de montage:  
Raymonde Dubé  
Diane Labonté  
Ginette Beaulieu  
Monique Dubé  
Ghislaine Perreault

Directeur administratif: Guy Dallaire  
Comptable: France Michaud  
Denise Côté  
Christine Bergeron  
Hélène Lévesque  
Louise Lévesque

Imprimé aux Ateliers Nordiques, une division de Groupe Quebecor Inc., Sept-Îles (962-9441)

LE NORDIC,  
3, Place LaSalle  
296-6744  
296-5900



Le courrier de deuxième classe, enregistrement no 2298  
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse et écrite de ce journal.

# Les employés de bureau de la S.C.M.R. EN GREVE

par Charlotte PAQUET

Les 80 employés de bureau de la Société canadienne de métaux Reynolds, faisant partie de l'Union internationale des employés professionnels et de bureau de la FTQ, ont déclenché, mercredi dernier, une grève générale illimitée.

démontrant ainsi leur grande désapprobation face à la position prise par la compagnie.

D'ailleurs, réunis en assemblée générale jeudi matin, les syndiqués ont rejeté à 100% les offres finales de la partie patronale. Seulement 46 des 80

employés de bureau participaient à la votation.

Les points en litige concernent, d'une part, les heures de travail que la compagnie veut faire passer de 35 à 37 1/2 et ce, sans compensation financière. On chercherait

ainsi à augmenter la productivité. Selon Paul Sergerie, président du syndicat, la productivité ne devrait aucunement être mise en cause, puisque les employés de bureau font plus que leur part de travail. D'ailleurs, souligne-t-il, «augmenter le nombre d'heures de travail ne signifie pas que la production sera haussée car bien souvent ce sont les moyens mis à la disposition des travailleurs qui changent tout».

## Répartition

La répartition de la masse salariale au cours de la première année du contrat de trois ans représente un autre sujet litigieux. Les syndiqués demandent que l'augmentation soit de l'ordre de 1,16%, quelle que soit la classification des employés. La compagnie offre, quant à elle, sensiblement la même masse salariale répartie, cependant, d'une façon illégale. Ainsi, les groupes de travailleurs les plus classifiés recevraient un pourcentage d'aug-

mentation plus élevée que les plus basses classifications. Finalement, le dernier groupe selon l'échelle de compétence (il y a 9 groupes, verrait son salaire hebdomadaire haussé de 1 34\$ contrairement à approximativement 20 00\$ chez les employés les plus qualifiés, aux dires de Paul Sergerie.

## Vacances

Entin, un troisième et dernier point sème le désaccord entre les deux parties, soit les restrictions d'éligibilité aux vacances annuelles proposées par la compagnie. Celle-ci demande, effectivement, qu'un employé ait travaillé pendant au moins

12 000 heures pour être éligible à ses vacances. Les syndiqués se rebiffent contre cette toute nouvelle clause.

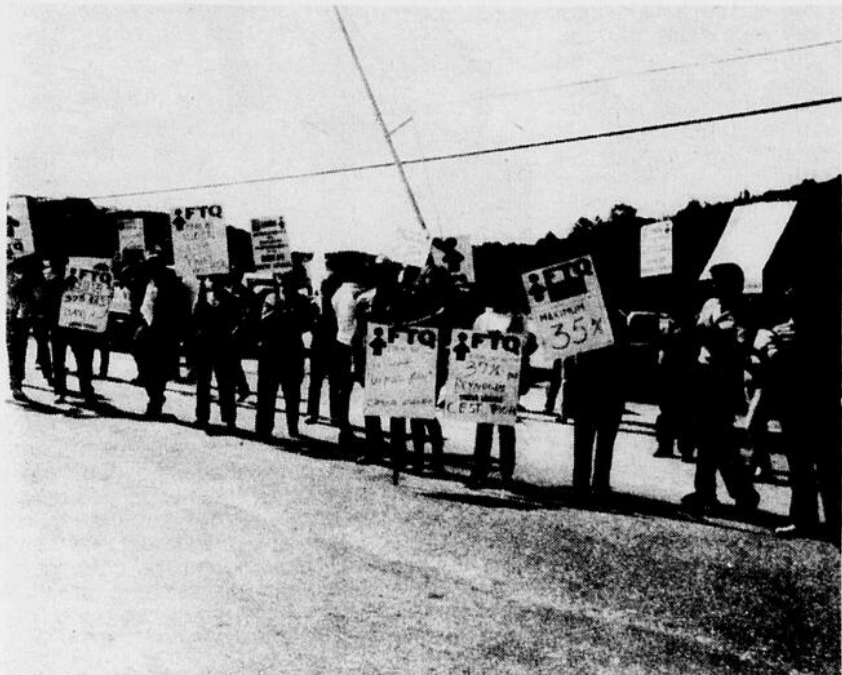
Selon M. Sergerie, le conflit pourrait continuer pendant encore longtemps, si la compagnie n'en arrive pas à un compromis satisfaisant avec la partie syndicale. Car, du côté des syndiqués, il semble que l'on ne soit pas prêt à cesser la lutte entreprise mercredi dernier. Après les employés d'usine, c'est donc au tour des employés de bureau de déclencher la grève. Rappelons, cependant, qu'au printemps dernier, l'arrêt de travail avait été de très courte durée.

Location de cassettes vidéo! Nouveau concept... Pas de frais administratifs!

Si vous possédez une maison d'affaires, soit en électronique, nouveautés, station service, pharmacie, dépanneur etc., augmentez vos ventes. Joignez vous à la VOGUE DU VIDEO. Pour plus d'information écrivez à:

Vidéo Outlet  
C.P. 1581,  
Station St. Martin  
Laval, Québec  
H7V 3P8

Les demandes de renseignements sont confidentielles.



Des lignes de piquetage sont dressées par les syndiqués.



RELIGION

**Mgr Ebacher**

## Le péché

«Y a rien là»... c'est une expression qui traduit bien l'attitude actuelle de notre génération vis-à-vis le péché! Parler de péché aujourd'hui fait rire. C'est vieux jeu! Pourtant, quand je regarde les tonnes de tranquillisants qui se vendent chaque année; quand je pense aux suicides qui se multiplient; quand j'entends parler de haine entre les peuples, mais aussi dans nos familles, est-ce que je peux dire encore «Y a rien là»?

Il y a un commandement premier, qui n'avait même pas besoin d'être exprimé: «Aime-toi, toi-même, puis tu aimeras ton prochain de la même façon». Le péché, il est là: chaque fois que je refuse de m'aimer lucidement, et que je refuse d'aimer l'autre de la même façon, j'entrave le rêve d'amour de Dieu. Chaque fois que je laisse l'orgueil m'envahir, chaque fois que l'argent devient mon maître, chaque fois que j'étouffe l'appel d'un frère en détresse, je romps le contrat d'amour patiemment élaboré par un Dieu-Père. Le trouble est jeté dans les esprits.

Vraiment: y a quelque chose là! et ça vaut le coup d'y penser!

**Yvan Bouret, D.D.**  
denturologiste  
810, rue Bossé, Baie-Comeau  
(secteur Hauterive)  
Pour rendez-vous le jour ou le soir  
**589-7030**



**"T'AS TOUT A VOIR  
SUR LA COTE-NORD  
tourloute**



notre mascotte,  
Tourloute représente une loutre de rivière, animal rencontré sur tout le territoire nordcôtier. La loutre de rivière est méconnue comme la région de la Côte-Nord; par contre, à l'instar de notre région, elle recèle de précieuses richesses pour les connaisseurs. Tourloute illustre bien que notre mascotte comme une "tourlute" - ustensile de pêche en mer formé d'un morceau de plomb entouré d'hameçons - saura accrocher les cœurs.

**La Finaie des Jaux du Québec  
SEPT-ILES DU  
12 AU 20 AOÛT 1983**

As-tu ton

**GAULOU?**

**A LOUER**

**Espace à bureau**

3 000 pieds carrés

- accès sur le mail
- éclairé
- chauffé
- air climatisé

Pour information:

**589-9651**

Centre régional Manicouagan

600, boul. Lafleche, (secteur Mingan)  
A l'attention de Jocelyne Fortin





## LE JUDICIAIRE

# Jean-Marc Letarte

## Tentative de meurtre au PAVILLON ST-GEORGES

Eddy Dupuis, âgé de 27 ans, et domicilié au 619 rue de l'Hôpital à Baie Comeau, secteur Hauterive, comparait lundi de cette semaine devant le juge de paix, Me Lucille Paré, afin d'entendre lecture de la plainte portée contre lui par le Procureur de la Couronne, Me Pierre Michaud, relativement à des incidents qui se seraient déroulés à l'Auberge Le Pavillon, hôtel situé dans le secteur St-Georges de Baie Comeau, le 21 juillet dernier.

### La plainte:

Dupuis qui était accompagné de son procureur, Me Jean-Claude Dufour de Baie Comeau, était alors mis en accusation d'avoir, le ou vers le 21 juillet 1983, à Baie Comeau, district de Hauterive, illégalement tenté de commettre un meurtre, en frappant au dos avec un couteau, Jean-Guy Marquis, le tout contrairement à l'article 222 du Code criminel du Canada.

### Examen psychiatrique:

Suite à la lecture de la plainte portée contre lui, l'accusé qui ne pouvait alors enregistrer aucun plaidoyer devant le juge de paix étant donné la nature de la plainte portée, demanda, par la voix de son procureur Me Dufour, à être examiné par un psychiatre. En accord avec le procureur de la Couronne, maître Michaud, le juge de Paix Lucille

Paré émettait alors une ordonnance pour examen psychiatrique de l'accusé, ladite ordonnance étant d'une durée de trente jours. L'accusé fut alors transféré à la prison d'Orsainville, prison située en banlieue de Québec, endroit où il subira lesdits examens psychiatriques. L'accusé reviendra donc comparaître à Baie Comeau vraisemblablement au premier terme de la Cour des Sessions de la Paix qui devrait avoir lieu le 6 septembre prochain.

### Les faits:

La plainte portée contre Eddy Dupuis, résulterait d'incidents qui se seraient déroulés à l'Auberge Le Pavillon, hôtel situé dans le quartier St-Georges de Baie Comeau. Ce serait à la suite d'une discussion entre la victime Jean-Guy Marquis et l'accusé Eddy Dupuis, au sujet d'une danseuse, que l'accusé Dupuis aurait asséné quatre coups de cou-

teau dans le dos de la victime Marquis.

Marquis aurait alors été immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu de Hauterive où il recevait les premiers soins. Il dut cependant demeurer hospitalisé pendant quelques jours, son état ayant été considéré par les médecins comme assez grave, puisqu'à un certain moment on croyait que sa colonne vertébrale avait été atteinte.

L'enquête en cette affaire est dirigée par les enquêteurs de la Sûreté municipale de Baie Comeau. Après informations prises, j'apprenais que la victime ainsi que son assaillant ne s'étaient jamais rencontrés auparavant.

Donc, il ne s'agirait pas là d'un règlement de compte à la suite d'une rancune, non plus que d'un crime prémédité.

## Robert Dorr récidive

Robert Dorr, un jeune homme de Baie Comeau était arrêté il y a quelques jours suite à trois plaintes portées contre lui par le Procureur de la Couronne Pierre Michaud.

Dorr qui comparait lui aussi devant le juge de Paix Lucille Paré, était alors mis en accusation d'avoir, le 20 juillet 1983, à la Caisse populaire de Baie Comeau, tenté de frauder ledit établissement en voulant échanger un chèque qu'il savait faux. De plus, il était aussi accusé de confection de faux et de tentative d'utilisation de faux.

La Couronne s'étant objecté à toute remise en liberté de l'accusé à ce stade des procédures, une enquête sur

En effet, c'est mardi dernier le 19 juillet que Me Gontran Rouleau apprenait de la bouche du Ministre de la justice à Ottawa, qu'il venait d'être nommé juge de la Cour supérieure, avec affectation dans le district de Montréal.

L'Honorable Gontran Rouleau, lequel possède de une vaste expérience et connaissance du droit, puisque avocat depuis bientôt 28 ans, fera certainement, d'après ma connaissance personnelle, l'un des meilleurs juges civilistes de la Cour supérieure dans la province de Québec.

## Un nouveau juge est né

L'Honorable juge Gontran Rouleau sera assermenté au Palais de justice de Montréal en fin de semaine, et il monterait sur le Banc pour la première fois dès le 8 août prochain.

Dans ma chronique de la semaine prochaine, il me fera plaisir de vous faire part du curriculum vitae du juge Rouleau, étant dans l'impossibilité de m'exécuter cette semaine, ce dernier se trouvant à l'extérieur de la région au moment de mettre sous presse.

Au nom du Barreau local et en mon nom personnel, il me fait

plaisir d'offrir à l'Honorable juge Rouleau les félicitations qu'il mérite, puisqu'il s'agit

vraiment là d'un des nôtres ainsi que du couronnement d'une carrière bien remplie.



## Le «groupe des 9» irait en appel

Dans ma chronique de la semaine dernière, je vous faisais mention qu'au moment de mettre sous presse j'étais entré en communication avec monsieur Michel St-Laurent, l'un des 9 demandeurs à l'action afin de faire déclarer nulle et inconstitutionnelle la loi 37, et que ce dernier m'avait alors déclaré qu'une décision serait prise dans les jours à venir, vu que plusieurs réunions étaient prévues entre Michel St-Laurent et les huit autres demandeurs, suite au rejet de leur action par l'Honorable Philippon de la

Cour supérieure.

Encore cette semai-

ne, au moment de mettre sous presse, j'entrais en communication avec M. Michel St-Laurent, et ce dernier me confirma que lui et les co-demandeurs avaient bel et bien eu plusieurs réunions, qu'ils ne leur

restaient qu'un seul petit point à trancher, et que probablement ils allaient interjeter appel en début de semaine. Je pourrai donc vous confirmer définitivement la chose dans ma chronique de la semaine prochaine.

## Battu et soulagé de 350 00\$

Trois individus comparaissent au Palais de justice de Baie Comeau lundi de cette semaine, afin d'être mis en accusation devant le Juge de Paix Lucille Paré d'avoir, le 12 juillet 1983, à Baie Comeau, secteur Hauterive, pénétré dans une résidence privée, et là et alors, d'y avoir commis un vol qualifié.

### Les faits:

Les trois individus en question, soit Gaétan Maltais de Baie Co-

meau, ainsi que Yvan Jean et Marcel Jean de Ragueneau, se seraient introduits dans la résidence de monsieur Fernand Tremblay de Hauterive, et auraient alors battu ce dernier ainsi que sa mère afin de s'emparer d'une somme de 350 00\$.

Me Pierre Maltais qui représente les accusés, demandait alors que ces derniers soient remis en liberté moyennant cautionnement, dans l'attente de comparaître devant

un juge de la Cour des sessions de la paix, lundi le premier août.

Lors de la comparution des accusés devant le juge de paix, le Procureur de la couronne en cette affaire, Me Pierre Michaud, s'objecta, à ce moment du moins, à la remise en liberté de Yvan et Marcel Jean. Leur enquête sur cautionnement fut donc fixée pour audition à lundi le premier août devant un juge des Sessions de la paix.

Province de Québec  
Municipalité de la ville de Baie Comeau  
Aux habitants de la susdite municipalité

## Avis public

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, QUE:—

Le ministre des affaires municipales a approuvé l'entente intermunicipale concernant l'utilisation d'un service d'informatique en date du 29 juin 1983. Cette entente est conclue en vertu du règlement 83-4.

D'autre part la Commission municipale du Québec a approuvé l'engagement de crédit constituant cette entente en date du 31 mai 1983.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement 83-4 au bureau du soussigné aux heures normales de bureau.

DONNE à Baie Comeau ce vingt-sixième jour de juillet mil neuf cent quatre-vingt-trois.

GABRIEL-YVAN GAGNON, Greffier

## Le club Rotary en vacances



Durant la période estivale, le club Rotary profite de la belle température pour s'amuser un peu. Sur la photo, nous voyons quelques membres lors d'un tournoi de pêche au lac Dionne.



**NOS CHOIX**

**DIMANCHE** - A l'Univers des sports, on présente les Championnats canadiens de natation depuis la piscine olympique de Montréal. On y verra peut-être Manon Simard. RC, 15 h.

A 17 h, les Stamperders de Calgary reçoivent les Concorde de Montréal au stade McMahon. A voir à RC.

Enfin, à RC, à 19 h, Planète diffuse un documentaire intitulé «La Suisse s'occupe de votre santé».

**LUNDI** - A Télé-sélection, «Chronique irlandaise» (1er de 3). La série raconte les aspirations et les déboires d'un jeune Irlandais aux Etats-Unis. 1er: Studs Lonigan a quinze ans. Il veut devenir roi du baseball, mais sa mère rêve d'en faire un jésuite et son père désire qu'il prenne la relève dans son entreprise. RC, 20 h.

**MARDI** - Régine Pernoud se demande si la femme n'était pas plus libre au Moyen-Age qu'aujourd'hui. RC, 18 h 30.

**MERCREDI** - Les Expos affrontent les Mets de New York au Shea Stadium. RC, 19 h 30.

**AU CINEMA**

**DIMANCHE** - «Marie Stuart, reine d'Ecosse». Marie Stuart rentre en Ecosse à la mort du roi de France. Elle y épouse Henry Darnley qui ne tarde pas à comploter contre elle. TC, 14 h.

«Julia». Une écrivain célèbre vit diverses péripéties pour revoir son amie d'enfance, Julia, dans l'Allemagne nazie. RC, 23 h 35.

**LUNDI** - «Les Rois du désert (Desiré Lafarge)». Desiré Lafarge sauve la vie d'un éminent savant. RC, 14 h 30.

«Les patins d'Alfred». Un divorcé tente de regagner l'amitié de son fils. TC, 23 h 30.

**MARDI** - «Je suis timide, mais je me soigne». Avec Pierre Richard. Un modeste caissier affligé d'une timidité malade s'éprend d'une cliente de l'hôtel où il travaille. RC, 20 h.

«Si on chantait... à Québec». Soulignant le 375e anniversaire de fondation de Québec, cette émission de variétés nous convie dans la vieille capitale. Elle réunit Michel Fugain, Ginette Reno, Diane Tell, Martine St-Clair et Raymond Desmarceaux. A voir, à RC, à 19 h 30.



Ginette Reno



Chaque Tel



Raymond Desmarceaux

**RODEO**  
Ranch

centre équestre  
Manicouagan  
Pointe-Lebel

Samedi et dimanche  
les 6 et 7 août  
à 12h00 p.m.

Molson  
Coca-Cola

Inscription pour classe:  
10h00 à 12h00  
sur place

Beau temps -  
mauvais temps

Admission  
Adultes:  
\$2.00  
Enfants:  
gratuit

Chevaux  
de la région et  
de l'extérieur  
sont attendus.  
Rodéo  
sanctionné par  
l'Association  
des cavaliers  
de la Côte-Nord

SERVICE DE RESTAURANT  
ET DE BAR

Bourses de  
1 000 à 1 500\$

Information:  
589-4956



**Classes:**

**SAMEDI, CLASSE AMATEUR:**

Baril, pôle, trou de serrure,  
drapeau (bar bâton), relais

**CLASSE OUVERTE:**

Baril, pôle, trou de serrure, relais

**DIMANCHE, CLASSE OUVERTE:**

Baril, pôle, trou de serrure, drapeau,  
entre-deux, quatre coins, relais,  
pony express.

Possibilité d'une  
course 1/4 de mille

**Recherchons**

commerçant de  
bois de chauffage  
pour  
producteur - rive sud

**Contactez:**

S.E.R. des Monts Inc.  
834 est Ave du Phare  
Matane G4W 1B1  
Sonia Provost  
562-2071



Martine St-Clair



# Charlotte Paquet

par Charlotte PAQUET

L'oeil vif, le sourire aux lèvres et l'air taquin, William Dufresne respire la joie de vivre. Et pour cause! Depuis quelques jours à peine, il est propriétaire d'un superbe voilier de 33 pieds amarré à la marina de Baie Comeau. «Y'a rien de vraiment extraordinaire là», vous dites-vous peut-être? Et, vous avez tout à fait raison... car vous ne connaissez pas encore la suite. La magnifique embarcation, qui trône majestueusement face à la porte d'entrée qui permet d'accéder aux pontons, a été entièrement construite par William Dufresne lui-même. Et, c'est cela qui devient intéressant.

Le Nordic a donc rencontré, mardi dernier, l'heureux homme accompagné de sa femme Eileen et de son fils cadet Steve. C'est une famille vraisemblablement très contente qui a accueilli la représentante du journal. Après avoir vu son mari occuper toutes ses soirées, ses fins de semaine et ses congés annuels depuis huit longues années, à fabriquer son voilier, Mme Dufresne se réjouit de voir le dur labeur prendre fin.

lui-même son embarcation. Ajoutons que sur le marché, un voilier coûte environ 2 500\$ le pied.

Enfin, au printemps 1975, William Dufresne débute la construction de son voilier qui devait, au point de départ, lui prendre trois ans. Cependant, il devait le terminer huit années plus tard, soit tout dernièrement. «Avoir su au début que ça prendrait autant de temps, je me demande si j'aurais entrepris tout ça», a reconnu M. Dufresne. Il a poursuivi en disant: «C'est l'amour de la navigation qui m'a donné la force de continuer».

Plus de 4 000 heures ont été consacrées par William Dufresne à la construction de son

contreux. Cependant, a ajouté l'homme d'un air narquois, «mon voilier a tout de même eu son baptême de la mer d'une façon assez particulière». En effet, en effectuant une manoeuvre pour se rendre à l'emplacement qui lui était désigné à la marina, M. Dufresne, qui conduisait son voilier pour la première fois, frôla légèrement un autre bateau. Riant de ses péripéties, l'homme a souligné que lors d'une prochaine manoeuvre, il serait doublement plus attentif. Rappelons que l'embarcation de 33 pieds pèse environ 20 000 livres, soit 10 000 livres de plomb et 10 000 d'autres matériaux.

**A terminer...**

D'ici quelques jours,

nières choses jusqu'à la fin de la saison estivale, se réservant bien entendu quelques petites sorties en mer. Les grands voyages, ce sera pour 1984.

Depuis que son voilier est amarré à la marina, M. Dufresne n'a passé aucune nuit chez lui, préférant jouir du confort douillet de sa petite maison sur l'eau. Ricanant quelque peu, il nous a affirmé: «Si c'est possible, j'espère passer autant de temps à profiter de mon voilier que toutes les heures que ça m'a pris pour le construire». Sa femme semble d'ailleurs abonder dans son sens. M. Dufresne a poursuivi: «Je n'ai pas construit ce voilier pour le visiter, comme d'autres personnes font, mais bien pour l'utiliser le plus possible».



A 54 ans, William Dufresne vient de réaliser l'un de ses grands rêves en terminant la construction d'un voilier de 33 pieds, construction entreprise en 1975.

rendre jusqu'à Terre-Neuve et, enfin, revenir par le Nouveau-Brunswick. Le couple pense également, lors d'un autre voyage, emprunter le canal Rideau jus-

## Pour William Dufresne «Vogue, vogue mon joli petit... voilier»

«Pour entreprendre une telle entreprise, nous a confié William Dufresne, il me fallait avant tout un travail stable, une très bonne santé et une femme autonome capable de voir aux enfants et au bon fonctionnement de la maison».

### Idee longuement mûrie

L'idée de construire de ses propres mains un voilier ne lui est pas venue du jour au lendemain. Il faut préciser que M. Dufresne a toujours été follement amoureux de la navigation. Natif de la Gaspésie, il eut dès son enfance un contact direct avec la mer. Mentionnons

également que tous ses frères sont navigateurs. Comme il se plaît lui-même à le dire, «j'accepterais d'être transféré n'importe où pourvu qu'il y ait la mer à proximité».

Pour leur premier anniversaire de mariage, il y a de cela un bon bout de temps, les Dufresne faisaient l'acquisition de leur premier bateau, une petite embarcation sans prétention qui ne peut aucunement se comparer à leur voilier. Il faut bien l'avouer, c'est surtout sous l'insistance du mari que se fit l'achat, car Eileen Dufresne ne connaissait alors rien à la navigation.

Quelques années plus tard, la famille devenait propriétaire d'un «cruiser», construit par M. Dufresne. C'était alors la première fois que l'homme fabriquait, du début à la fin, une embarcation. Ce ne devait toutefois pas être la dernière.

### Croisière en vue

En 1970, William Dufresne commence à songer aux nombreux plaisirs que lui procureraient des croisières faites un peu partout dans la province et ailleurs. Cependant, son «cruiser», trop léger, ne lui permet aucunement de s'aventurer loin au large. Il se dit alors qu'un voilier ferait très bien l'affaire. Ainsi donc, au cours de cette même année, il acquiert les plans d'un voilier de type 1934 et, en même temps, achète un livre sur la construction de voiliers.

«Je me suis gardé cinq ans, nous avouera-t-il, pour étudier les plans du voilier et pour, principalement, accumuler le plus d'argent possible en vue de l'achat des premiers matériaux». Construire un voilier de 33 pieds est un travail de longue haleine qui demande un très gros investissement, bien que celui-ci représente au moins 50% du coût réel lorsqu'un particulier construit

voilier. Ajoutons que pour la période hivernale, il prenait un répit de novembre à avril, le voilier étant à ce moment là protégé par un abri.

Tous les matériaux qu'il a utilisés pour la construction ont été achetés à l'extérieur de la région. Selon l'homme, ce fut très frustrant de devoir téléphoner à Montréal ou s'y rendre dès qu'il manquait une pièce. D'ailleurs, notons que la plupart de ces matériaux viennent de commerces montréalais, que ce soit l'acier inoxydable, le bronze ou le bois. A ce sujet, mentionnons que 80% du bois utilisé est de l'acajou.

En ce qui concerne le système de poulies pour la voile, les Dufresne durent même se rendre à Halifax pour trouver des poulies correspondant le plus possible au type de voilier existant en 1934.

### Mise à l'eau

Au moment de mettre sous presse, le voilier était fin prêt, ou presque. La mise à l'eau s'est fait le mardi 19 juillet. Pour l'occasion, on a demandé les services de la compagnie Desgagnés. Aux dires de William Dufresne, le transport et la mise à l'eau au quai s'est fait sans incident malen-

William Dufresne devrait avoir terminé les derniers travaux nécessaires pour partir au large. Il verra ainsi à ajuster les voiles et à raccorder l'équipement, tel l'installation de l'eau potable et de la toilette. Par la suite, il lui faudra tester l'équipement et ce, près des côtes afin de ne pas être pris au dépourvu plus loin au large. D'ailleurs, il travaillera à ces der-

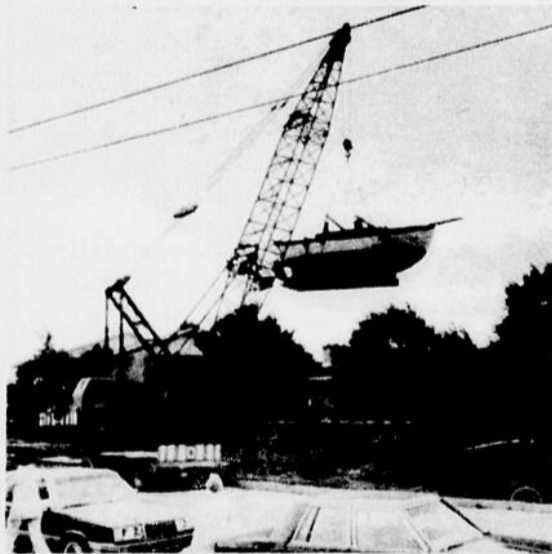
### Un grand rêve

L'an prochain, les Dufresne songent à accompagner les Grands Voiliers lors de leur passage dans la province. Ils pensent également suivre, toujours avec un peu de retard naturellement, les 10 voiliers participant au Grand défi canadien.

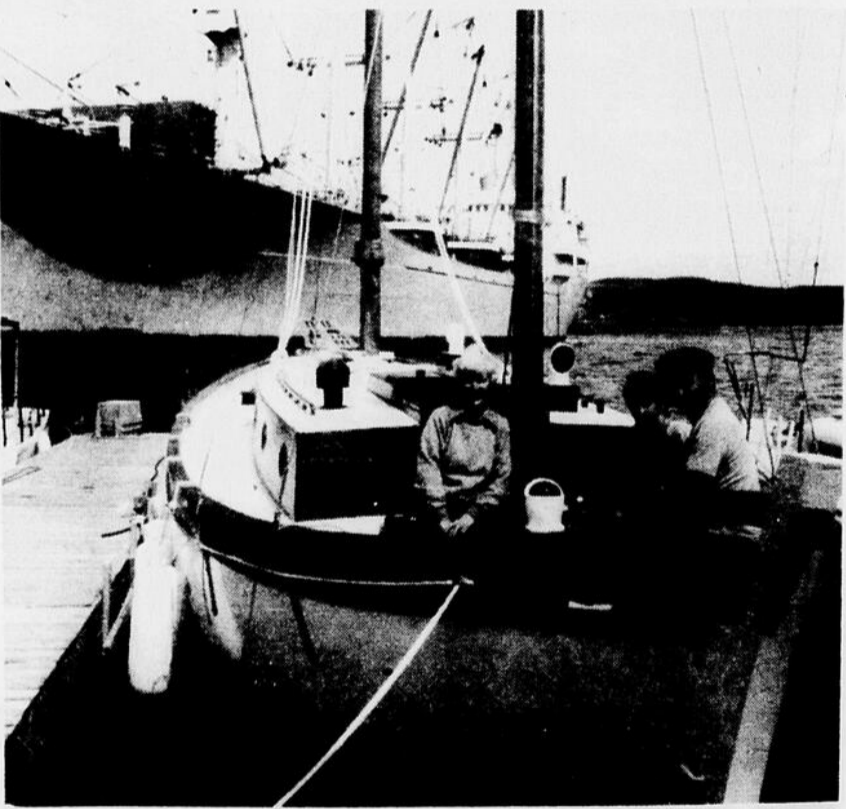
Plus tard, ils aimeraient bien visiter la Basse Côte-Nord, se

qu'à Kingston pour ensuite revenir par le canal du St-Laurent.

Les Dufresne ont de nombreux projets en tête qui ne demandent qu'à se concrétiser. De toutes façons, quelle que soit la destination qu'ils prendront, tout ce que nous pouvons leur souhaiter, c'est de vivre pleinement ce voyage... après tous les sacrifices qu'ils se sont imposés pour le réaliser.



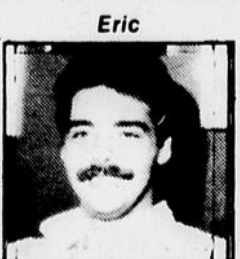
Pour transporter le voilier de l'arrière de la maison de William Dufresne à l'avant, il a fallu faire appel aux services d'une énorme grue. Ajoutons que le tout s'est fait sans incident.



Quelques membres de la famille Dufresne, Eileen, Steve et William posent pour notre photographe sur leur magnifique voilier. Ils ont vraiment de quoi être fiers car le résultat des efforts et du travail de William est un vrai petit chef-d'oeuvre qui peut très facilement se comparer aux autres voiliers amarrés à la marina.

30 juillet 1983 - LE NORDIC

Salon  
**Richard Haute Coiffure Enr.**



Aline est à votre service les lundis après midi et mercredis soirs.

VOUS OFFRE UN NOUVEAU SERVICE

Avec ou sans rendez-vous: 296-3219

7, Place LaSalle, Baie-Comeau

# TERRAIN DE JEUX RONDE ESTIVALE 1983 PROGRAMMATION

## Secteur Mingan

### Bois du Nord

**Josée Fortin**  
6-7 ans

**Lundi 1er août**

Rendez-vous à la piscine à 10h00, apporte ton dîner. Les enfants s'y rendent par leurs propres moyens, retour à pied.

**Mardi 2 août**

09h00, rendez-vous au ciné-centre. «Les fabuleuses aventures du légendaire baron de Munchausen»  
Après-midi: jeux extérieurs.

**Mercredi 3 août**

Journée «coquillage»

**Joué 4 août**

Apportez votre dîner, des vieux vêtements et du maquillage. Le groupe arc-en-ciel vient te voir.  
14h00: Spectacle pour tous les groupes d'âge.

**Betty Gagné**  
8-9 ans

**Lundi 1er août**

Rendez-vous à la piscine à 10h00, apporte ton dîner. Les enfants s'y rendent par leurs propres moyens, retour à pied.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: cinéma  
Après-midi: fabrication de cerf-volant.

**Mercredi 3 août**

Journée «coquillage»

**Joué 4 août**

Apportez votre dîner, des vieux vêtements et du maquillage, le groupe arc-en-ciel vient te voir.  
14h00: spectacle pour tous les groupes d'âges.

**Guy Cayouette**  
10-11-12 ans

**Lundi 1er août**

Rendez-vous à la piscine à 10h00, apporte ton dîner. Les enfants s'y rendent par leurs propres moyens, retour à pied.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: cinéma.  
Après-midi: départ à 13h30 pour la piscine au secteur Marquette, on y va à bicyclette. Si pluie: sculpture de plâtre.

**Mercredi 3 août**

Journée «coquillage»

**Joué 4 août**

Apportez votre dîner, des vieux vêtements et du maquillage. Le groupe arc-en-ciel vient te voir.  
14h00: spectacle pour tous les groupes d'âge.

### Mgr Bélanger

**Nathalie Brown**  
6-7 ans

**Lundi 1er août**

Départ à 10h00 pour la piscine. On apporte son dîner, on demande aux parents de venir chercher leurs enfants à 13h45.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: Cinéma 09h00  
Après-midi: Course aux trésors, lettre B.

**Mercredi 3 août**

Journée «coquillage»

**Joué 4 août**

Avant-midi: bricolage  
Après-midi: marché aux puces B.

**Christine Brisson**  
8-9 ans

**Lundi 1er août**

Départ à 10h00 pour la piscine, on apporte son dîner. On demande aux parents de venir chercher leurs enfants à 13h45.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: cinéma à 09h00  
Après-midi: course aux trésors.

**Mercredi 3 août**

Journée «coquillage»

**Joué 4 août**

Avant-midi: décoration pour la soirée.  
Après-midi: marché aux puces B.

**Bernard Roy**  
10-11-12 ans

**Lundi 1er août**

Départ à 10h00 pour la piscine, on apporte son dîner. On demande aux parents de venir chercher leurs enfants à 13h45.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: cinéma à 09h00  
Après-midi: course aux trésors.

**Mercredi 3 août**

Journée «coquillage»

**Joué 4 août**

Avant-midi: bricolage  
Après-midi: marché aux puces B.

### Trudel

**Brigitte D'Auteuil**  
6-7 ans

**Lundi 1er août**

Avant-midi: «Musique à l'honneur».  
Après-midi: fabrication d'un instrument de musique. Apporte une boîte de conserve vide.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: cinéma, départ à pied de l'école à 08h45.  
Après-midi: atelier de clowns avec la troupe arc-en-ciel. Déguise-toi.

**Mercredi 3 août**

Journée «coquillage»

**Joué 4 août**

Journée «Imangetou», personne ressource sur la nutrition, corde à linge de nourriture.  
Après-midi: salade de fruits.

**Lise Gagné**  
8-9 ans

**Lundi 1er août**

Avant-midi: terminer la marionnette.  
Après-midi: visite du poste de police du secteur Mingan.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: cinéma à 09h00.  
Après-midi: atelier de clowns avec la troupe arc-en-ciel.

**Mercredi 3 août**

Journée «coquillage»

**Joué 4 août**

10h00 Visite des pompiers.  
Après-midi: décoration pour la soirée.  
Soir: coucher au gymnase.

**Johanne Dion**  
10-11-12 ans

**Lundi 1er août**

Avant-midi: jeux et activités sensoriels.  
Après-midi: visite du poste de police du secteur Mingan.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: cinéma à 09h00.  
Après-midi: atelier de clowns avec la troupe arc-en-ciel.

**Mercredi 3 août**

Journée «coquillage»

**Joué 4 août**

Super randonnée dans le bois, apporte ton dîner.

### CAROLE LEMIEUX 10-11-12 ANS PAVILLON STE-AMÉLIE

Les enfants (10) passent trois jours et demi au chalet de leur monitrice.  
Endroit: rang 7, rue Labrie, Pointe-aux-Outardes.  
Jour: lundi 1er août au jeudi 4 août 1983.  
Départ: 09h30, lundi 1er août 1983.  
Retour: 11h30, jeudi 4 août 1983.  
Important: apportez votre sac de couchage, de la nourriture pour trois jours et demi, du linge de rechange.  
Transport: deux autos et une partie de la ville.

## Secteur Marquette

### Boisvert

**Nathalie Soucy**  
5-6 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label, 09h00 sur vos terrains, le départ se fait à 09h15 et il y aura 15 moniteurs réguliers plus quelques sauveteurs. Les autobus partent de Pointe-Label à 14h00, donc le retour est prévu aux écoles vers 14h30. Apporte ton dîner. Si pluie: journée remise au jeudi.  
Après-midi: bricolage  
Après-midi: bricolage et jeux.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: jeux de société, les enfants apportent leurs jeux.  
Après-midi: cinéma à 13h00.

**Mercredi 3 août**

Journée aux Buissons. Si pluie: disco aux Buissons.

**Joué 4 août**

Avant-midi: bricolage  
Après-midi: préparation du spectacle d'amateurs.

Pour les 5-6 ans écoles Boisvert, Leventoux, Ste-Amélie, journée aux Buissons au chalet de Louise. Les enfants se rendent à l'école à 09h00, départ à 09h15, apporte ton dîner, ton costume de bain, retour sur les terrains vers 14h30. Si pluie: disco pour les 5-6 ans, même héraire que beau temps. Habille toi en disco!!! Apporte ton dîner.

**Jasmine Jean**  
7-8 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label, 09h00 sur vos terrains, le départ se fait à 09h15 et il y aura 15 moniteurs réguliers plus quelques sauveteurs. Les autobus partent de Pointe-Label à 14h00, donc le retour est prévu aux écoles vers 14h30, apporte ton dîner. Si pluie: journée remise au jeudi.  
Après-midi: bricolage.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: bricolage et pratique pour spectacle d'amateurs.  
Après-midi: cinéma à 13h00.

**Mercredi 3 août**

Lac Aber, départ 09h30, retour à 14h00. Apporte ton dîner. Si pluie: bricolage et pratique pour le spectacle d'amateurs.

**Joué 4 août**

Avant-midi: pratique pour le spectacle d'amateurs.  
Après-midi: bricolage.

**Nadia Céant**  
9-10 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label, 09h00 sur vos terrains, le départ se fait à 09h15 et il y aura 15 moniteurs réguliers plus quelques sauveteurs. Les autobus partent de Pointe-Label à 14h00, donc le retour est prévu aux écoles vers 14h30, apporte ton dîner. Si pluie: journée remise au jeudi.  
Après-midi: spectacle d'amateurs.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: randonnée dans le bois, apporte une petite collation. Si pluie: bricolage.  
Après-midi: cinéma, s'il fait beau. Soyez à 12h30 aux terrains. Les parents viennent les chercher à 15h15.

**Mercredi 3 août**

Lac Aber, apporte ton dîner plus un fruit. Si pluie: avant-midi, spectacle d'amateurs et jeux, après-midi: bricolage.

**Joué 4 août**

Avant-midi: spectacle d'amateurs.  
Après-midi: spectacle d'amateurs et bricolage.

**Nathalie Receskie**  
11-12 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label, 09h00 sur vos terrains, le départ se fait à 09h15 et il y aura 15 moniteurs réguliers plus quelques sauveteurs. Les autobus partent de Pointe-Label à 14h00, donc le retour est prévu aux écoles vers 14h30. Apporte ton dîner. Si pluie: journée remise au jeudi.  
Après-midi: bricolage  
Après-midi: jeux absurdes.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: protection de l'environnement, jeux extérieurs et intérieurs.  
Après-midi: cinéma s'il fait beau on y va à pied.

**Mercredi 3 août**

Cycleton, apporte ton dîner. Si pluie: avant-midi bricolage et après-midi salade de fruits, apporte un fruit.

**Joué 4 août**

Randonnée McDonald. Si pluie: avant-midi: bricolage avec des roches, fabrication de cartes avec fleurs séchées.  
Après-midi: bricolage, apporte deux tasses de farine, 1/2 tasse de sel.

### Leventoux

**Louise Castonguay**  
5-6 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label pour toutes les écoles. Si il pleut, la journée est remise au jeudi.  
09h00 sur les terrains, départ des autobus à 09h15. 15 moniteurs et quelques sauveteurs seront présents. Retour: départ à Pointe-Label à 14h00, arrivée aux écoles vers 14h30.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: parc et piscine. Si pluie: jeux de société.  
Après-midi: cinéma à 13h00.

**Mercredi 3 août**

Spectacle à l'école Boisvert pour toutes les écoles en soirée. Les enfants de l'école Leventoux et du Pavillon Ste-Amélie se rendent sur leur terrain à 18h00. Un autobus partira à 18h30 pour se rendre à l'école Boisvert où vous y verrez un spectacle par la troupe arc-en-ciel. Les enfants de l'école Boisvert s'y rendent à pied pour 18h30. Retour vers 20h00.

**Joué 4 août**

Avant-midi: histoire et mime.  
Après-midi: piscine. Si pluie: avant-midi et après-midi: pratique du spectacle d'amateurs.  
Pour les 5-6 ans des écoles Boisvert, Leventoux et Ste-Amélie, journée aux Buissons au chalet de Louise. Les enfants se rendent à l'école à 09h00, départ à 09h15, apporte ton dîner, ton costume de bain, retour sur les terrains vers 14h30. Si pluie: disco pour les 5-6 ans. Même horaire que beau temps. Habille toi en disco!!! Apporte ton dîner.

**Marco Morin**  
7-8 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label pour toutes les écoles. Si il pleut, la journée est remise au jeudi.  
09h00 sur vos terrains, départ des autobus à 09h15. 15 moniteurs et quelques sauveteurs

seront présents. Retour: départ de Pointe-Label à 14h00, arrivée aux écoles vers 14h30. Si pluie: préparation du spectacle d'amateurs, jeux et dessin.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: salade de fruits, apporte deux fruits différents.  
Après-midi: cinéma à 13h00.

**Mercredi 3 août**

Avant-midi: promenade dans le bois.  
Après-midi: piscine. Si pluie: dessin, bricolage, jeux.

**Joué 4 août**

Avant-midi: jeux absurdes, après-midi: préparation du spectacle d'amateurs.

**Lise Morin**  
9-10 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label pour toutes les écoles, si il pleut, la journée est remise au jeudi. 09h00 sur les terrains, départ des autobus à 09h15. 15 moniteurs et quelques sauveteurs seront présents. Retour: départ de Pointe-Label à 14h00, arrivée aux écoles vers 14h30. Si pluie: pratique du spectacle d'amateurs.  
Après-midi: bricolage, Soirée: 9-10 ans de l'école Leventoux, se rendre à l'école à 20h00. Apporte ta bicyclette, ton sac de couchage et des disques. Il y aura deux moniteurs pour la surveillance. Le lendemain matin on va déjeuner avec Lise chez McDonald, retour à l'école vers 11h00.

**Mardi 2 août**

Déjeuner chez McDonald  
Après-midi: cinéma vers 13h00

**Mercredi 3 août**

Avant-midi: pratique pour le spectacle d'amateurs.  
Après-midi: piscine. Si pluie: disco.

**Joué 4 août**

Randonnée sur la piste cyclable, apporte ton dîner. Si pluie: avant-midi: bricolage après-midi: jeux intérieurs.

**Sylvie Ross**  
11-12 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label pour toutes les écoles. Si il pleut, la journée est remise au jeudi.  
09h00 sur les terrains, départ des autobus à 09h15, 15 moniteurs et quelques sauveteurs seront présents. Retour: départ de Pointe-Label à 14h00, arrivée aux écoles vers 14h30.

### Ste-Amélie

**Michèle Larrivée**  
5-6 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label pour toutes les écoles, si il pleut, la journée est remise au jeudi.  
09h00 sur les terrains, départ des autobus à 09h15. 15 moniteurs et quelques sauveteurs seront présents. Retour: départ de Pointe-Label à 14h00, arrivée aux écoles vers 14h30.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: fabrication de marionnettes.  
Après-midi: cinéma 13h00.

**Mercredi 3 août**

Spectacle à l'école Boisvert pour toutes les écoles, en soirée. Les enfants de l'école Leventoux et du Pavillon Ste-Amélie se rendent sur leur terrain à 18h00. Un autobus partira à 18h30 pour se rendre à l'école Boisvert où vous y verrez un spectacle par la troupe arc-en-ciel. Les enfants de l'école Boisvert s'y rendent à pied pour 18h30, retour vers 20h00.

**Joué 4 août**

Préparation de l'exposition et du spectacle d'amateurs.

**Michel Brassard**  
7-8-9 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label pour toutes les écoles. Si il pleut, la journée est remise au jeudi.  
09h00 sur les terrains, départ des autobus à 09h15, 15 moniteurs et quelques sauveteurs seront présents.

Retour: départ de Pointe-Label à 14h00, arrivée aux écoles vers 14h30. Si pluie: avant-midi: préparation spectacle d'amateurs, après-midi: jeux intérieurs.

**Mardi 2 août**

Avant-midi: bricolage  
Après-midi: cinéma

**Mercredi 3 août**

Journée à la plage, apporte ton dîner, départ à 10h00, retour à 14h30. Si pluie: avant-midi: bricolage après-midi: jeux intérieurs.

**Joué 4 août**

Avant-midi: disco  
Après-midi: jeux intérieurs et/ou extérieurs.

**Carole Lemieux**  
10-11-12 ans

**Lundi 1er août**

Journée à Pointe-Label pour toutes les écoles. Si il pleut, la journée est remise au jeudi.  
09h00 sur les terrains, départ des autobus à 09h15, 15 moniteurs et quelques sauveteurs seront présents. Retour: départ de Pointe-Label à 14h00, arrivée aux écoles vers 14h30.

# CHACUN SON TOUR

## Charlotte Paquet



Le Pavillon Royer du Centre hospitalier régional de Baie Comeau / Hauterive arbore depuis déjà quelque temps cette banderolle afin de conditionner les gens à ne pas fumer à l'intérieur de l'hôpital.

Depuis longtemps, un règlement interdit d'y fumer. Cependant, il est fort difficile d'effectuer un contrôle et les anti-fumeurs se plaignent que les salles d'attente, la clinique externe et, entre autre, l'urgence, pullulent de fumeurs.

C'est pourquoi le directeur général de l'établissement, M. Marc Fatter, a fait installer cette banderolle. Espérons que l'inscription «On ne fume plus dans cet hôpital» aura le résultat escompté.

Un pèlerinage au domaine de l'Hermitage du Lac Bouchette, dans la région du Lac-St-Jean, est organisé par M. Louis Harvey. Le départ se fera le mercredi 3 août prochain à 8h00 au 960 Marest, dans le secteur Mingan. Le retour est prévu pour le lendemain.

Mentionnons que le coût du transport par autobus aller et retour est fixé à 24 00\$. Il y aura, de plus, des possibilités pour le coucher. Les tarifs seront de 12 00\$ pour deux personnes et de 9 00\$ pour une personne seule. Enfin, on pourra se nourrir à prix modique.

Toute la population en générale est invitée. Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, vous êtes prié de communiquer avec M. Harvey au 589-3100.

En ce qui regarde les nombreuses activités au programme de la Traversée internationale du fleuve St-Laurent en ski nautique, n'oublions pas que ce soir à 18h00 c'est l'arrivée des participants au Rallye automobile à la Brasserie La Barrique. A 21h00, c'est la Grande nuit Travski au Mont-Tibasse avec épluchette de bié d'Inde, disco et feu de joie. Le droit d'entrée est de 2 00\$.

Dimanche, à 11h00, toute la population est invitée à la course de démolition qui sera présentée à la clairière du Mont-Tibasse. L'admission est de 2 00\$. Aucune activité n'est pour la journée de lundi.

Par contre, mardi, de 8h00 à 9h00, il y aura déjeuner à la Brasserie Le Boucanier, du secteur Mingan. Plus tard en journée, soit à 20h30, tous les festifs se retrouveront sous la tente O'Keefe, située sur le terrain des Galeries Baie Comeau, pour un Beach Party. Là encore, l'admission est fixée à 2 00\$.

René Vallée sera de retour à son poste lundi. Raphaël Hovington, quant à lui, part en vacance pour un mois. En ce qui me concerne, je me retrouve au bureau de Raphaël. Depuis le début de l'été, j'ai occupé successivement celui de Paul Fortier et celui de René Vallée.

## Paul Fortier



Les observateurs, penseurs ou spectateurs ont souvent l'impression, à voir aller leurs voisins ou amis, que les gens de la Côte-Nord sont un peuple de sportifs, une race qui a la bougeote.

Une étude auprès de la population réalisée par le gouvernement du Québec et publiée dernièrement vient de confirmer ces soupçons. C'est vrai, les nord-côtiers figurent parmi les plus sportifs de la province.

Par exemple, les gens de chez nous sont ceux qui marchent le plus, organisent le plus de pique-nique, vont le plus souvent à la pêche, font le plus de camping, le plus de bicyclette et jouent le plus au badminton. Impressionnant n'est-cepas? Il y a de quoi être fiers de nous.

Si nous sommes sportifs, on peut cependant avouer que nous ne remportons pas la palme en ce qui concerne les activités socio-culturelles. La seule catégorie où la Côte-Nord est au premier rang est celle de «manifestations sportives» à titre de spectateurs.

Si l'on se fie aux mésaventures de l'entraîneur Marc Caron de l'équipe bantam de Baie Comeau, la fédération de baseball du Québec pourrait bientôt être forcée d'obliger le port du casque protecteur par les entraîneurs. «Le prof» a été violemment atteint par le tir d'un de ses protégés en fin de semaine à Sept-Iles.



Jonathan Firlotte et Marie-Claude Godin, deux bouts de chou de Baie Comeau, ont fièrement porté le drapeau de la ville de Baie Comeau, vendredi 22 juillet lors de la cérémonie d'ouverture des finales régionales des Jeux d'été du Québec.

Marc Beaudin du service de la Récréation de la ville de Baie Comeau mijote quelques projets en ce qui concerne la venue de la Sainte Flanelle (lire les Canadiens).

L'équipe collégiale AA de Baie Comeau devrait dévoiler les grandes lignes de sa première campagne au début du mois d'août. Selon des sources dignes de foi, Michel Vaillancourt pourrait prendre le poste de gérant de l'équipe.

## Raphaël Hovington



Les allées et venues chez nous. Christine Bergeron s'accorde des vacances dans la vieille capitale. Josée Fouquet la remplace au téléphone, aux petites annonces, etc.

René Vallée (c'est sa fête mercredi) retrouve son pupitre lundi matin. Moi, je me file à l'irlandaise pour un mois. Contactez Charlotte Paquet pour les arts.

Jean-Paul Fouquet s'ennuie... de son job de photographe. Il a hâte de revenir au travail. Il sera là à compter de lundi. Yves Tremblay, qui le remplaçait (il a fait du bon travail), va se consacrer aux «entreprises de chez nous».

Raymonde Dubé sera en vacances. Denise Côté épouse Pierre Lagacé (samedi). Ils partent en lune de miel. C'est merveilleux.

Louise Roy suit présentement des cours d'agente de voyage et de tourisme à l'Université du Québec à Montréal. Elle reviendra en septembre et reprendra ses fonctions à la bibliothèque de Baie Comeau.

Alain Bourassa s'ennuie de Louise. Il part la retrouver tous les quinze jours. Il se cherche des «pouces». Alain est prêt à partager les dépenses. On peut le joindre au 296-9600.

Le capitaine Marc Lizotte remplacera l'inspecteur Claude Baron à la tête de la SQ de la Côte-Nord. Il vient d'être promu au grade d'inspecteur et de commandant.

Auparavant, il occupait le poste d'analyse au service de l'organisation à la direction des ressources humaines du quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal.

M. Lizotte commence le 1er août. M. Baron exerce la fonction d'adjoint au conseiller en enquêtes criminelles à la direction des opérations et de la sécurité publique à Montréal.

Actuellement, se tient une cueillette de livres, revues et bandes dessinées au profit de la Maison des Jeunes. Vous pouvez déposer vos livres et périodiques au 836 Joliet et profiter de la circonstance pour visiter les lieux. Ou encore rejoindre la responsable, Johanne Gough, au 589-5794.

Ici et là. Je remercie Anita Paquet. Elle m'a offert une belle plante. Il lui faut se départir de ses fleurs qui consomment trop d'oxygène. C'est vraiment triste.

Chez les Paquet, c'était récemment la fête. On ne devient pas grand-mère à tous les jours. La cigogne a apporté un petit garçon à la grande satisfaction de tout le monde.

Au Canada, c'est l'âge d'or du téléphone. Notre pays arrive au quatrième rang parmi les pays occidentaux pour le nombre d'appareils téléphoniques par cent habitants. Il se classe derrière les Etats-Unis (83 appareils), la Suède (79) et la Suisse (72), avec 67 appareils par cent habitants.

La côte d'écoute d'une émission de télévision ne correspond pas toujours à la côte d'appréciation, révèle un sondage de l'Association nationale des téléspectateurs auprès de 2 500 personnes et portant sur quatre-vingt-dix émissions.

La faveur du public va au Temps d'une paix qui jouissait de la deuxième plus forte côte d'écoute aux BBM de fin d'année. Le Temps d'une paix se classe avant les Moineau et les Pinson (3e aux BBM et 2e au goût du public).

# PIPOUNAPI EST LA

par Raphaël HOVINGTON

**GRANDES BERGERONNES** - Chaque année, Grandes Bergeronnes est le théâtre d'un véritable safari visuel. Le public s'y rend pour observer de plus près les grands mammifères marins que sont les baleines bleues.

L'événement est circonscrit dans un festival qui a débuté samedi, alors que le public accueillait Pipounapi, la mascotte. Diverses soirées sont prévues tous les jours de la semaine, jusqu'au 7 août.

Aujourd'hui, il y aura un défilé, des feux d'artifice et la soirée de Pipounapi. Lundi, c'est la journée du moussaillon, avec la présentation d'un spectacle appelé «Variétés Jonas».

Mercredi, c'est au tour du capitaine. Jeudi, soirée de la baleine à bosse, etc. Samedi, on se tourne vers les anciens. Enfin, le festival prendra fin le 7 août avec la flambée de l'Aurovoir.

Durant le festival, il est possible d'observer les baleines. Pour renseignements, faites le numéro 232-6326.



La mascotte Pipounapi attend le public et les touristes à Grandes Bergeronnes.

Ici et là .....

## Pêche

La direction régionale du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche informe la population que la pêche à toutes les espèces est dorénavant interdite dans le lac Dorsey, sur la réserve de Baie Trinité, et ce, du 25 juillet au 11 septembre 1983.

## Piégeage

Le M.L.C.P. vient d'annoncer que la mise en application de la nouvelle politique de piégeage des animaux à fourrure, initialement prévue pour la prochaine saison (1983-84), sera en vigueur à compter de la saison 1984-85. Les conditions d'accès aux territoires de piégeage et les modalités d'allocation des terrains de piégeage seront donc maintenues pour une autre année.

Ce délai permettra au ministère d'analyser encore plus en détail les dossiers des trappeurs touchés par la politique afin de s'assurer que chacun obtienne le traitement le plus équitable possible. Les rencontres avec les diverses associations concernées et les trappeurs, dans le but de procéder à la délimitation des nouvelles zones, unités et terrains de piégeage, se poursuivront donc normalement au cours des prochains mois.

## Loisir municipal

Au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, on annonce également la reconduction, pour une deuxième année consécutive, du programme national de soutien aux activités de loisir municipal. Ce programme, dont le budget est fixé à 6,5 millions, vise à soutenir les municipalités et réserves indiennes du Québec dans leur rôle de maître d'œuvre de l'organisation et du développement du loisir sur leur territoire.

Rappelons qu'en 1982-83, sur un total de 1465 municipalités admissibles, 92% d'entre elles se sont prévaluées de l'un ou de l'autre des volets du programme. Pour ce faire, plusieurs ont eu recours aux Conseils régionaux de loisir (CRL), mandatés par le MLCP pour apporter un soutien aux municipalités.

## La «loi des trois chaînes» LES RIVERAINS auraient intérêt à vérifier leurs titres de propriété

Québec - Les occupants de lots en bordure des rivières et des lacs non navigables du Québec, acquis entre 1884 et 1919, auraient intérêt à vérifier auprès du représentant régional du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec le plus près de leur localité, si leur terrain est situé sur une réserve du gouvernement, réserve dite «des trois chaînes».

Cette «loi des trois chaînes» de 1888 stipule que le gouvernement a véritablement un droit de propriété sur une lisière de 60,35 mètres (198 pieds) en profondeur à partir de la ligne des hautes eaux naturelles, en bordure des lacs et des rivières non navigables sur tous les terrains concédés à des particuliers entre 1884 et 1919.

C'est le jugement que la cour d'appel vient de statuer en date du 30 juin dernier en rejetant, par une décision unanime de cinq juges, le verdict rendu par la cour supérieure de Rimouski en

janvier 1979. Ce verdict refusait la rétroactivité de la loi de 1919, votée par l'assemblée législative pour amender, rétroactivement à 1884, sa loi de 1888, qui substituait les termes «en pleine propriété» à ceux de «pour fins de pêche seulement».

La situation actuelle se résume ainsi:

Avant 1884, l'occupant de lot en bordure des rivières et lacs non navigables était aussi propriétaire du lit du cours d'eau.

De 1884 à 1970, le gouvernement se réserve 60,35 mètres en bordure des lacs et des rivières non navigables.

Depuis le 1er janvier 1970, réserve gouvernementale de 60,35 mètres en bordure de tous les lacs et rivières du Québec et en date du 22 décembre 1977, cette réserve est de 60 mètres exactement.

On compte au Québec quelque 200 rivières navigables, et les

régions les plus affectées par cette décision sont l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay Lac Saint-Jean, la Côte-Nord, le bas Saint-Laurent et la Haute-Mauricie.

La régularisation des occupations sur

les rivières en bordure des rivières et des lacs se fera par location ou par vente, et le prix de vente pourra correspondre à la valeur marchande du lot à son état naturel ou à la valeur marchande actuelle, moins le coût des améliorations

qui ont été apportées. Les personnes intéressées à obtenir plus d'informations à ce sujet, doivent s'adresser au responsable des terres du ministère de l'Énergie et des Ressources de leur région respective, M. Gilles Gagnon.



MONT STE-ANNE  
Chalet 24, rue du Plateau  
Beaupré, Qué. G0A 1E0  
Tél. (418) 827-5201

## Reprise de finance au Mont Ste-Anne Projet d'investissement & d'habitation

Magnifique condominium, foyer, tapis, grand luxe, avec vue sur le fleuve St-Laurent et l'île d'Orléans, piscine intérieure, piscine extérieure, bain sauna, bain tourbillon, salle de réception et de gymnastique, nombreuses pistes de ski alpin et de randonnée, terrain de golf de 18 trous et une piste cyclable.

Un propriétaire pourra se prévaloir du droit d'échanger quatre (4) semaines par année dans plus de 300 projets en condominiums à travers le monde. Exemple: Floride, Hawaï, Mexique, Côte d'Azur, etc., de plus, une excellente rentabilité sur la location.

Disponible: Chalet 3 chambres à coucher, valeur de 65 000,00 \$  
RÉDUIT À 55 000,00 \$

Appartement 2 chambres à coucher, valeur de 60 000,00 \$  
RÉDUIT À 50 000,00 \$

### COUPON RÉPONSE

RETOURNER À: Guy Turgeon  
Club Vacances International  
C.P. 550  
Beaupré, Québec  
G0A 1E0

Je suis intéressé à recevoir de la documentation sur ce projet.

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE (domicile): \_\_\_\_\_ (bureau): \_\_\_\_\_

## AVEZ-VOUS DES PROBLÈMES AVEC LES DROGUES

«SOUS TOUTES LEURS FORMES»; SI OUI!

«Narcomane Anonyme»  
peut vous aider

NOUVEAU GROUPE «RENAISSANCE»,  
Mardi soir, 20 h Jeudi soir, 20 h  
Eglise St-Nom-de-Marie



STE-ADÈLE: Chemin Ste-Marguerite; Magnifique résidence dans un coin enchanteur - petite maison adjacente à la propriété principale - 75 000 pieds carrés. Garage double chauffé - Minuscule lac privé. Appels sérieux seulement.

IMMEUBLES TRANS-ROYAL  
M. LÉGARE 1-227-4853  
435-3443

## NAISSANCES



DE  
LA  
SEMmaine

20 JUILLET:  
Gaétan Poisson, Michèle Fournier, Hauterive, garçon  
21 JUILLET:  
Michel Chouinard, Louise Chrétien, Pointe-Lebel, garçon  
André Fortier, Carole Robitaille, Baie Comeau, garçon  
Claude Belzile, Cécile Marquis, Hauterive, garçon  
22 JUILLET:  
Ghislain Moisan, Danielle Bergeron, Baie Comeau, garçon  
Jacques Mailhot, Normande Clément, Hauterive, garçon  
Guy Côté, Joyce Cantin, Hauterive, fille  
24 JUILLET:  
Bertrand Fournier, Anne-Marie Hovington, Forestville, fille  
25 JUILLET:  
Michel Côté, Marjolaine Gagnon, Baie Comeau, garçon  
Régis Chouinard, Guylaine Emond, Pointe-Lebel, fille  
26 JUILLET:  
Alain Emond, Hélène Maltais, Forestville, garçon  
Damien St-Louis, Geneviève Tachereau, Ragueneau, fille



## CENTRE D'AJUSTEMENT MANUEL LE BOTTIER

Centre d'achats Lafliche  
Hauterive - 589-6984



# Une année fertile

Le 7 septembre 1953, on a procédé à la levée de la première pelletée de terre de l'hôpital Hôtel-Dieu à Hauterive. Benoit Trudel était alors maire et la population atteignait déjà mille personnes. Une trentaine de maisons étaient en construction sur les rues Blanche, Joliet, Bossé et de Puyalon. Sur l'emplacement de l'actuel Gaz Frontenac, Rousseau Lepage a ouvert le premier garage de la ville.

A Baie Comeau, le garage Prévost Motors (maintenant Drapeau Automobiles Ltée) a ouvert en août 1953. Peu de temps après, le propriétaire Edgar Prévost travaillait sur un auto en marche un soir frisquet d'octobre. Il avait fermé toutes les portes. Le lendemain matin, son mécanicien l'a trouvé inconscient sur le plancher, asphyxié. Heureusement, le personnel de l'Hôpital Boisvert a pu le ressusciter.

Le transport était toujours une préoccupation des gens de la région. En hiver, la route de Québec était fermée. Pour sortir, la population de la région de Baie Comeau devait choisir entre le mal de l'air ou le mal de mer! Une des premières démarches du

député libéral Omer Brisson, élu à la Chambre des Communes le 10 août 1953, a été de réclamer un chemin de fer. L'idée semblait à point puisqu'on venait de découvrir des gisements de fer dans le nord-est de la province. Le projet n'a pas été accepté. Cependant, la décision fut prise, dès l'hiver de 1953, de garder la route ouverte à l'année. Pour les 600 automobilistes de la région, il ne restait qu'à paver la route. En 1954, la construction d'un pont sur la rivière Bersimis débutait.

Le 20 mars de cette même année, une violente tempête a enfoncé le quai à Baie Comeau. Pendant l'été, les réparations ont été faites et on a ajouté 36 pieds à la struc-

ture. L'attraction inusitée de l'année: l'armée canadienne y a exposé un sous-marin nazi capturé vers la fin de la deuxième guerre mondiale.

A Hauterive, la préparation du terrain de l'hôpital achevait et on a pu procéder à la bénédiction de la pierre angulaire le 29 août.

En deux points, 1954 n'a été qu'un genre de prologue à 1955.

Dans un premier temps, le Colonel McCormick a célébré son 74ième anniversaire de naissance au Manoir Comeau le 30 juillet 1954. La ville avait décidé d'allouer une somme de vingt-cinq mille dollars pour qu'un monument de notre fondateur soit érigé. Ayant suivi personnellement la confection, le Colonel, après deux ans de lutte contre diverses maladies, n'a pu être pré-

sent au dévoilement.

D'autre part, en 1954, une fabrique britannique d'aluminium était à la recherche d'une ville portuaire et prospère ayant une abondante provision d'électricité. Depuis la construction du Barrage McCormick, comment pouvait-on mieux décrire Baie Comeau?

(Tous droits réservés.)



Hauterive en novembre 1954.

## HISTOIRE

### Lloyd Duhaime



A Baie Comeau, la même année, on a commencé le développement d'un nouveau quartier.

## La carte professionnelle

### AVOCATS

**SABOURIN, SAVARD, CORRIVEAU, NADEAU, TREMBLAY, FRANCOEUR, LARUE, KALLIS et JOBIN, AVOCATS**

Paul Sabourin, B.A.L.L.L.  
Gaston Savard, C.R.  
Paul Corriveau, B.A.L.L.L.  
Jean Nadeau, D.E.C.L.L.L.  
Claude Tremblay, D.E.C.L.L.L.

Serge Francoeur, D.E.C.L.L.M.  
Michèle Larue, D.E.C.L.L.B.  
Constant Kalliss, D.E.C.L.L.L.  
Michel Jobin, D.E.C.L.L.L.

**Nous acceptons les mandats d'aide juridique**

231, boulevard Lasalle  
Baie-Comeau, G4Z 1S7  
Tél.: 296-4921

34, rue de la Fabrique  
Québec, G1R 3V7  
Tél.: 694-0774

### CHIROPATICIENS

**BENOIT BOISVERT**

Docteur en chiropratique

Clinique chiropratique de Baie-Comeau  
108, boul. Lasalle. Tél.: 296-4630

Ls. René Numainville B.Sc.D.C.  
Guy Martel B.A.D.C.

**CLINIQUE CHIROPATIQUE MANICOUAGAN**

589-5890 815, rue Parfondeval, Voisin  
Hauterive C.R.M.

### COMPTABLES PUBLICS

**Samson Bélair**

Comptables agréés

Jacques Hamel, c.a.

associé-résident

737, boul. Laure, suite 200

Sept-Iles, Qué.

G4R 1Y2

bur.: (418) 968-1311

rés.: (418) 968-5381

Québec Montréal Ottawa  
Toronto Calgary Edmonton  
Vancouver Rimouski Trois-Rivières  
Sherbrooke Saint-Hyacinthe Gatineau  
Kitchener Sept-Iles Matane  
Gaspé Coaticook Amos  
Hinton

Affiliation internationale  
Moore, Stephens & Co.

### DENTISTES

**DR GEORGES GAGNON**

Chirurgien dentiste  
Dental-Surgeon

57, Place Lasalle  
Baie-Comeau, C.P. 1046 Tél.: 296-3177

### DOCTEURS

**DR A.A. TURCOTTE**

Optométriste

Bur.: 296-4535

Rés.: 296-3526

15, Place Lasalle, suite 202  
Baie-Comeau Sur rendez-vous

**UN AMI**

**T'ÉCOUTE...**

589-7511

## PETITES ANNONCES

### Chalets à vendre

Chalet à vendre, 20x20 pieds, 1 1/2 étage, meublé, poêle et congélateur au propane, chauffage à l'huile et au bois. Situé au lac Salé, très beau site pour chasse et pêche. \$8 000. Après 18h00, 589-3220.

08-13

### Autos à vendre

A vendre, pick-up Dodge Fargo Spécial, \$4 500. 589-7912.

07-27

## 1000!!!

C'est en moyenne le nombre d'incendies forestiers qui prennent naissance au Québec chaque année. De ce nombre, environ 25% sont attribuables à la foudre. Devinez qui est la cause de près des trois-quarts des feux de forêt? Certainement pas les animaux sauvages qui, au contraire, en sont toujours les victimes.

La forêt est une de nos principales richesses. Conservons-la en étant toujours prudents avec le feu.

Écoutez l'appel de GAROFEU.



### DIVERS

Occasion exceptionnelle. Entreprise familiale comprenant dépanneur licencié, cantine, casse-croûte, camping complètement équipé, plus de cent sites, chalet, piscine, terrain de jeux, salle de danse, buanderie, salle de toilette et douches, terrain comprenant 175,000 pieds carrés. Environnement touristique. A sacrifier, cause santé. Prendre rendez-vous 962-2101 ou 939-2757.

08-03

Avez-vous déjà vu un cycliste trop gras? Oui, mais pas longtemps.

**PARTICIPACTION**

Réparations et vente d'appareils électriques

**ST-GEORGES ELECTRIQUE INC.**

Marques: MoHaf, R.C.A., Victor, Kelvinator, Bélanger, Simplicity, Roy, Admiral et Inglis.

877, rue de Puyjalon, Hauterive 589-9891



## AVIS PUBLIC

Assurez-vous de bien paraître dans le prochain annuaire téléphonique

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION DANS L'ANNUAIRE ACTUEL

- Votre nom est-il bien orthographié?
- Votre adresse est-elle complète?
- Votre numéro de téléphone est-il exact?
- Une seule inscription vous suffit-elle?

Si votre inscription doit être modifiée ou corrigée, communiquez avec notre bureau de service, au numéro 1-722-3410 (sans frais d'interurbain), avant la date limite indiquée ci-dessous.

**DATE LIMITE:**  
**LE 12 AOÛT 1983**

Les préposés du bureau de service vous indiqueront si le changement désiré peut entraîner des coûts. Bien entendu, s'il s'agit d'une erreur de notre part, votre inscription sera corrigée sans frais.

### VILLE DE BAIE COMEAU

Comté de Saguenay

## Appel d'offres Travaux mineurs de pavage

La ville de Baie Comeau recevra des soumissions pour des travaux mineurs de pavage dans diverses rues de la ville.

### DATE DE LIVRAISON

Quelque soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement acceptée, être préparée en deux (2) copies sur les formules officielles fournies à cet effet et être placée sous pli cacheté dans l'enveloppe de soumission fournie à cette fin et se trouver physiquement entre les mains du greffier, Me Gabriel-Yvan Gagnon, 1000 Mingan, Baie Comeau, avant le jeudi, 11 août 1983, à 15h00, heures en vigueur localement.

Les soumissions reçues dans les normes seront alors ouvertes publiquement par les personnes autorisées à cette fin et les soumissionnaires sont invités à y assister.

### DOCUMENTS

Les documents de soumission pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur municipal, 19 Marquette, Baie Comeau.

### AVERTISSEMENT

La ville de Baie Comeau ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Baie Comeau le 27 juillet 1983.

Me Gabriel-Yvan Gagnon  
Greffier  
1000, Mingan  
Baie Comeau G5C 3C3



Hydro-Québec

## Appel d'offres

**Surplus d'actif  
ASA-83-MN-08**

**LIQUIDATION DE VEHICULES-  
MOTEURS ET ARTICLES  
DIVERS (USAGES ET/OU  
ENDOMMAGES ET/OU  
REBUTS)**

Hydro-Québec offre en vente (81) véhicules-moteurs comprenant:

- (25) automobiles
- (7) camionnettes de livraison
- (24) camions divers
- (15) remorques
- (2) grues
- (1) autobus scolaire
- (5) motoneiges

Un lot d'articles divers comprenant: matériels de radio-mobile - matériel téléphonique - dactylos - calculatrices - treuils - matériels divers - pneus - outils - pièces de rechange - réservoir à eau - pompe à eau - matériels électrique.

Toutes les personnes, sociétés, compagnies ou corporation intéressées à la documentation pertinente doivent se présenter aux endroits suivants:

- 135 boul. Comeau, Baie Comeau
- Route 389 Manicouagan 2
- 1925 Décoste Sept-Îles
- Centre d'entretien, 116 route 138 Forestville
- Natashquan

**Date: Le 12 août 1983, de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:30.**

Les documents seront fournis gratuitement et transmis sur les lieux à ceux qui nous aurons signifié leur intérêt, le jour de la visite.

**N.B. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Roland Duval, - tél: (418) 296-7882.**

## LOCAL A LOUER

**51 Place Lasalle  
Baie-Comeau**

**TEL: 589-3091  
OU 589-2474**

IND.

Province de Québec

Municipalité de la ville de Baie Comeau

## Règlement numéro 83-10 (divers travaux de génie)

Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits le 21 juillet 1983 au rôle d'évaluation en vigueur dans la ville de Baie Comeau,

## Avis public

est par les présentes donné par le soussigné que:

1. Le 27 juillet 1983 lors d'une séance spéciale tenue au 19 Marquette le Conseil de ville de Baie Comeau a adopté un règlement d'emprunt par émission d'obligations de l'ordre de \$874,000.00 pour des travaux de réfection de rues, pavage, trottoirs et d'aménagement de terrains aux endroits suivants:

intersection Potvin/Langevin  
avenue Godbout  
intersection Babel/Lamontagne  
intersection Lasalle/Iberville  
avenue Radisson  
avenue Taché  
avenue Laurier  
avenue Cadillac  
avenue Roberval  
avenue Garnier  
avenue Mance  
avenue Marquette  
boulevard Lasalle  
avenue Maisonneuve  
avenue Côté  
boulevard Blanche  
boulevard Joliet  
rue Marie-Victorin

Ledit règlement 83-10 décrète des travaux de l'ordre de \$874,000.00.

2. Les propriétaires d'immeubles imposables ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 21 juillet 1983 ou qui auront satisfait dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des Cités et Villes du Québec (L.R.Q. 1977 chap. C-19) s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander par voie de la procédure par enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la loi susdite que ledit règlement 83-10 fasse l'objet d'un scrutin secret.

3. A cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau de la ville de Baie Comeau (bureau du greffier) au 1000 Mingan, de neuf heures à dix-neuf heures (9h00 à 19h00) sans interruption les 9 et 10 août 1983.

4. Le nombre requis des demandes enregistrées pour que le règlement numéro 83-10 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 500 et qu'à défaut de ce nombre le règlement 83-10 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

6. Le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi donnant le résultat du registre le 10 août 1983, quelques minutes après dix-neuf heures, dans la salle des délibérations du Conseil au 1000 Mingan.

DONNE À BAIE COMEAU, ce vingt-sixième jour de juillet mil neuf cent quatre-vingt-trois.

GABRIEL-YVAN GAGNON, greffier

## OFFRE D'EMPLOI

### Secrétaire de direction

Travail à temps plein

#### EXIGENCES:

12 années de scolarité et plus, bonne connaissance du français, de la tenue de livre et dactylo.

#### TRAITEMENT:

Salaire selon compétence, avantages sociaux.

Envoyez curriculum vitae avant le  
5 août 1983

### ADMINISTRATION

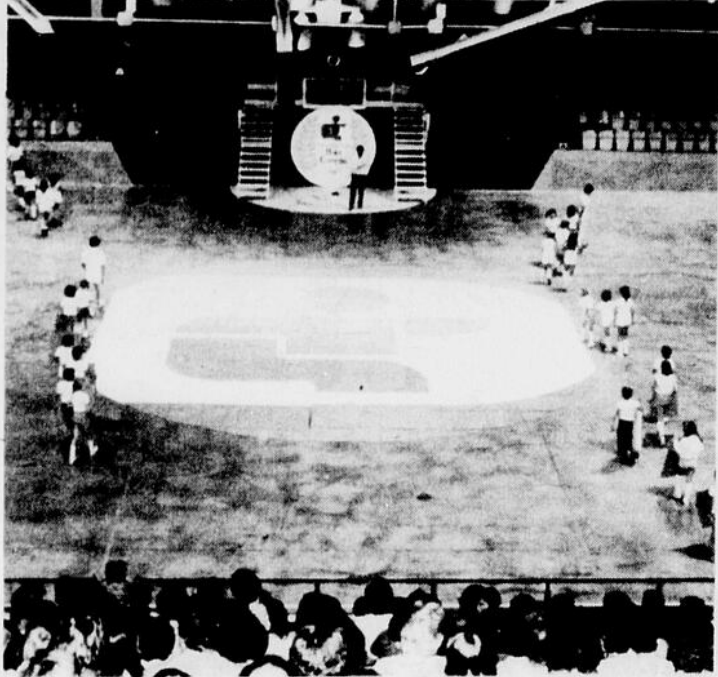
Centre régional Manicouagan  
600 boul. Laféche, Baie Comeau (secteur Mingan)  
A l'attention de Jocelyne Fortin



De Baie Comeau à Sept-Iles



# EN ACTION



par Yves Tremblay



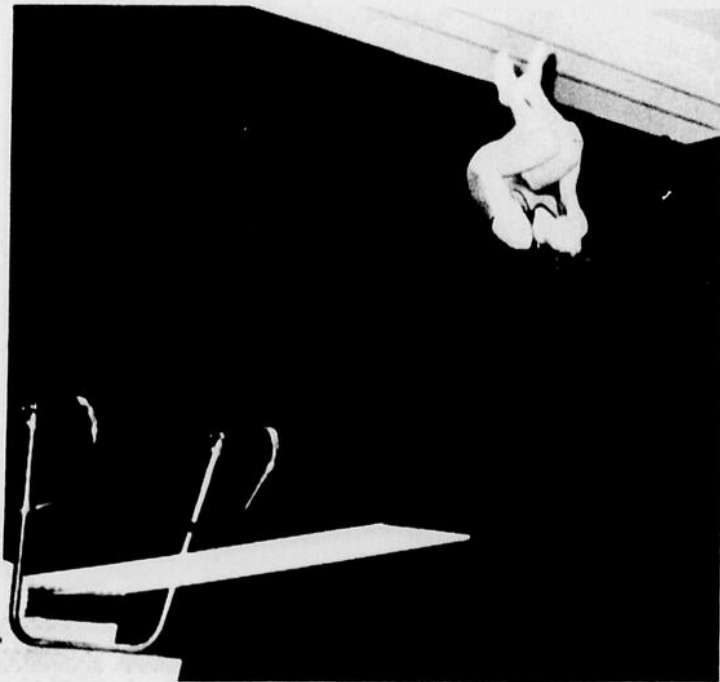
## Baie Comeau en avant

La ville-hôte domine facilement le classement par municipalité des finales régionales des Jeux d'été du Québec de Baie Comeau, la porte vers les finales provinciales qui auront lieu à Sept-Iles, du 12 au 20 août prochains.

Le 1er bloc des Jeux de Baie Comeau a eu lieu la semaine dernière par la présentation des finales de cyclisme, golf, ski nautique, soccer, tennis, tir à la carabine et de tir à la volée.

Les Jeux de Baie Comeau se clôturent en fin de semaine avec la tenue des finales de balle molle, baseball, canot-kayak, natation et pétanque et la présentation du volet pour personnes handicapées.

La cérémonie officielle de clôture aura lieu dimanche à 17h00 au centre récréatif.





## Les médailles

### Classement par municipalité

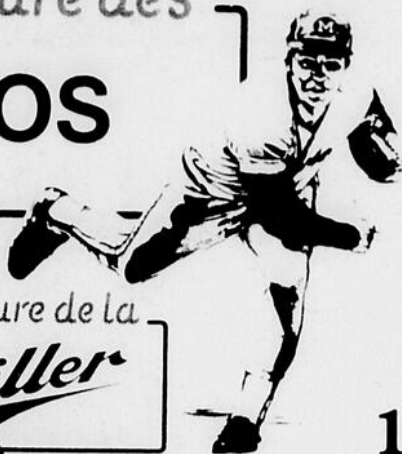
Villes	Or	Argent	Bronze	Total
Baie Comeau	105	80	43	228
Sept-Iles	29	26	19	72
Forestville	6	7	5	18
Blanc-Sablon	5	3	0	8
Saint-Augustin	2	3	3	8
Portneuf	4	1	1	6
Mutton Bay	3	1	1	5
Chevery	2	1	2	5
Lourdes de Blanc-Sablon	1	2	2	5
Schefferville	2	1	1	4
Port-Cartier	1	1	1	3
Tabatière	2	0	0	2
Sacré-Coeur	1	1	0	2
Old Fort	0	0	2	2
Ragueneau	1	0	0	1
Tadoussac	1	0	0	1
Chute-aux-Outardes	0	0	1	1
Fermont	0	0	1	1
Romaine	0	0	1	1
St-Paul-du-Nord	0	0	1	1
Bergeronnes	0	0	0	0
Harrington	0	0	0	0
Hàvre Saint-Pierre	0	0	0	0
Kegaska	0	0	0	0
Moisie	0	0	0	0
St-Paul River	0	0	0	0
Sault-au-Mouton	0	0	0	0
Ste-Thérèse	0	0	0	0
Tête-à-la-Baleine	0	0	0	0

### Classement par discipline

Athlétisme				
Villes	Or	Argent	Bronze	Total
Baie Comeau	17	19	3	39
Sept-Iles	9	14	12	35
Forestville	4	5	3	12
Blanc-Sablon	5	3	0	8
St-Augustin	2	3	3	8
Portneuf	4	1	0	5
Mutton Bay	3	1	1	5
Chevery	2	1	2	5
Lourdes de B. Sablon	1	2	2	5
Schefferville	2	1	1	4
Tabatière	2	0	0	2
Port-Cartier	1	1	0	2
Ragueneau	1	0	0	1
Romaine	0	0	1	1
St-Paul-du-Nord	0	0	1	1
Crosse				
Baie Comeau	9	9	4	22
Cyclisme				
Baie Comeau	5	1	1	7
Sept-Iles	1	3	2	6
Golf				
Sept-Iles	2	2	1	5
Tadoussac	1	0	0	1
Baie Comeau	0	1	0	1
Chute-aux-Outardes	0	0	1	1
Pongoon				
Sept-Iles	12	2	0	14
Forestville	2	2	2	6
Ski nautique				
Baie Comeau	26	11	13	50
Soccer				
Baie Comeau	6	3	2	11
Sept-Iles	3	1	1	5
Port-Cartier	0	0	1	1
Portneuf	0	0	1	1
Tennis				
Baie Comeau	6	3	2	11
Sept-Iles	2	4	1	9
Tir à la carabine				
Baie Comeau	2	2	2	6
Tir à la volée				
Baie Comeau	4	4	4	12
Water-polo				
Sacré-Coeur	1	1	0	2

# O'Keefe

C'est l'heure des  
**EXPOS**



## Auberge RAMADA

Parc olympique, 5500 est, rue Sherbrooke  
Montréal  
1-800-268-8930  
Demandez notre forfait Sports

C'est l'heure de la

*Miller*

Le tirage aura lieu le:

**19 septembre**

LES PARTIES AURONT  
LIEU LES 24 ET 25  
SEPTEMBRE 1983.

Gagnez l'un  
des 7 voyages  
aux Expos  
Programme double

Alimentation Dubé

174, rue Vallée  
Chute-aux-Outardes  
567-2828-2827  
Epicerie, boucherie  
Licencié



profi-soir

344, boul. Lasalle  
Baie Comeau

Publicité Cascades inc.

SPECIALITES:

• objets publicitaires  
de tous genres

• chandails et casquettes  
personnalisés

300, boul. Lasalle, Baie Comeau  
296-6747  
625, boul. Lafliche  
589-8911



915, boul. Lafliche  
589-2083  
68, boul. Lasalle  
296-3344

Alimentation mobile  
Baie Comeau inc.

Service de cantine mobile  
Service de réception  
Banquets chauds ou froids

56, avenue Parent, Baie Comeau, QC  
Tél.: (418) 296-5121

2e anniversaire,  
ça se fête!

Salon

**TI-BO**

Coiffure unisexe

589-8461  
rue de Puyjalon, Hauterive

sports  
experts

Centre régional Manicouagan  
223, boul. Lasalle Baie Comeau

Fleuriste  
Outardes

Pauline Hovington, prop.

1756, 163, rue Vallée  
boul. Joliet Chute-aux-Outardes  
Hauterive 567-2489  
589-7717

Urgence 589-8552

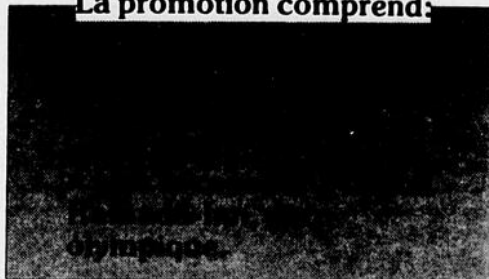
**G. Lebeau &**

C'est clair, net et  
précis!

Pose de pare-brise, toit ouvrant,  
radio et système de son.

Centre industriel Baie Comeau  
30, rue William Dobel, 296-8830

La promotion comprend:



COUPON DE PARTICIPATION

Nom:

Adresse:

Tél.:

Preuve de l'achat incluse

NOM DU MARCHAND

COMMENT PARTICIPER

Vous n'avez qu'à remplir le coupon, y inclure une preuve

d'achat de l'un des marchands participants, et envoyer le

tout au journal Plein Jour au 3, Place LaSalle, B.C. comestif

La Brasserie O'Keefe Limitée



EPICERIE  
BOUCHERIE

Livraison  
à domicile

296-4736

•fruits •bières •vins Ouvert 7 jours par semaine

41, Place LaSalle  
**Marché  
Lasalle**

# Devant 2 500 spectateurs Nos étoiles dominant les Nordiques

par Paul FORTIER

Visiblement épuisés par un programme double, qui, la veille, les a conduits à Sept-Iles et au Hâvre Saint-Pierre, les Nordiques de Québec ont offert peu de résistance et baissé pavillon 7 à 4 devant les étoiles de la balle rapide locale, dans un match de balle donnée lundi soir devant plus de 2 500 personnes au Centre Henri Desjardins.

Les Nordiques se sont contentés de frapper des ballons toute la soirée. Ils ont constamment essayé la longue balle, une tactique qui les a aidés depuis le début de leur tournée dans le Bas Saint-Laurent et la Côte-Nord, mais qui a avorté à Baie Comeau. En fait, sur les 21 retraits du match, 15 ont été enregistrés sur des chandelles ou des ballons.

Seul Michel Goulet a bouclé le circuit pour les Fleurdelisés, une claqué de deux points qui l'a poussé au marbre en compagnie de Alain Côté à la première manche. Les Nordiques ont compté deux points en cinquième, ceux de Anton Stastny et René Lavigueur, sur une erreur de Jimmy Thompson au champ droit.

## La grosse manche

S'ils se sont montrés dociles à l'attaque, les Nordiques n'ont guère offert une meilleure performance en défensive. Ils ont commis deux erreurs en deuxième manche et permis une poussée

décisive de cinq points des étoiles de la ligue régionale de balle rapide O'Keefe. Jacques Duclos a brisé les reins des Nordiques dans cette manche en claquant un circuit de deux points. Les étoiles ont complété la marque en quatrième sur des doubles productifs de Jacques Duclos et Alain Lavoie.

Au total, les Nordiques ont obtenu sept coups sûrs et commis quatre erreurs. De leur côté, les étoiles ont frappé neuf coups sûrs et fait deux erreurs.

## Des absents

Plusieurs joueurs des Nordiques dont on avait annoncé la venue ont brillé par leur absence, ce qui a enlevé un peu d'éclat à la rencontre. Ainsi, Daniel Bouchard, Normand Rocheford, Pat Price, André Savard, Tony McKegney et Dave Pichette n'étaient pas au rendez-vous.

Les amateurs ont cependant eu droit à la présence-surprise du slovaque Anton Stastny, le cadet des

trois frères, pour qui la balle est aussi nouvelle que le golf pour un eskimau. Stastny, le plus populaire sur le terrain, en a surpris plusieurs par son rôle de bouffon qu'il a joué durant tout le match. Sans lui, le spectacle aurait été ordinaire.

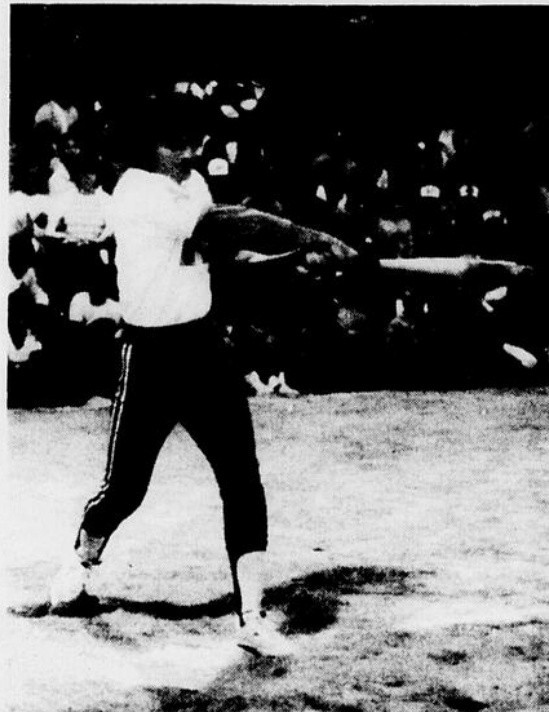
A ses côtés, ont évolué Wilfrid Paiement, Michel Goulet, Pierre Aubry, Alain Côté, Mario Marois, Louis Sleighter, Sylvain Côté et Normand Nilis des Remparts, ainsi que les soigneurs René Lavigueur et René Lacasse.

Avant la rencontre, les joueurs des Nordiques ont soupé à la Brasserie Joliet. Après le match, ils ont procédé à une séance d'autographes et ont ensuite terminé la soirée à la Barrique.

La fiche des troupiers du gérant Marius Fortier est maintenant de trois victoires, deux défaites et un match nul. Ils ont gagné à Matane, Amqui et Hâvre Saint-Pierre, perdu à Rimouski et Baie Comeau, et fait match nul à Sept-Iles.



Les Nordiques ont la mine basse. Ils sont sur le point de subir le deuxième échec de leur tournée.



Un élan sans contact de Mario Marois.

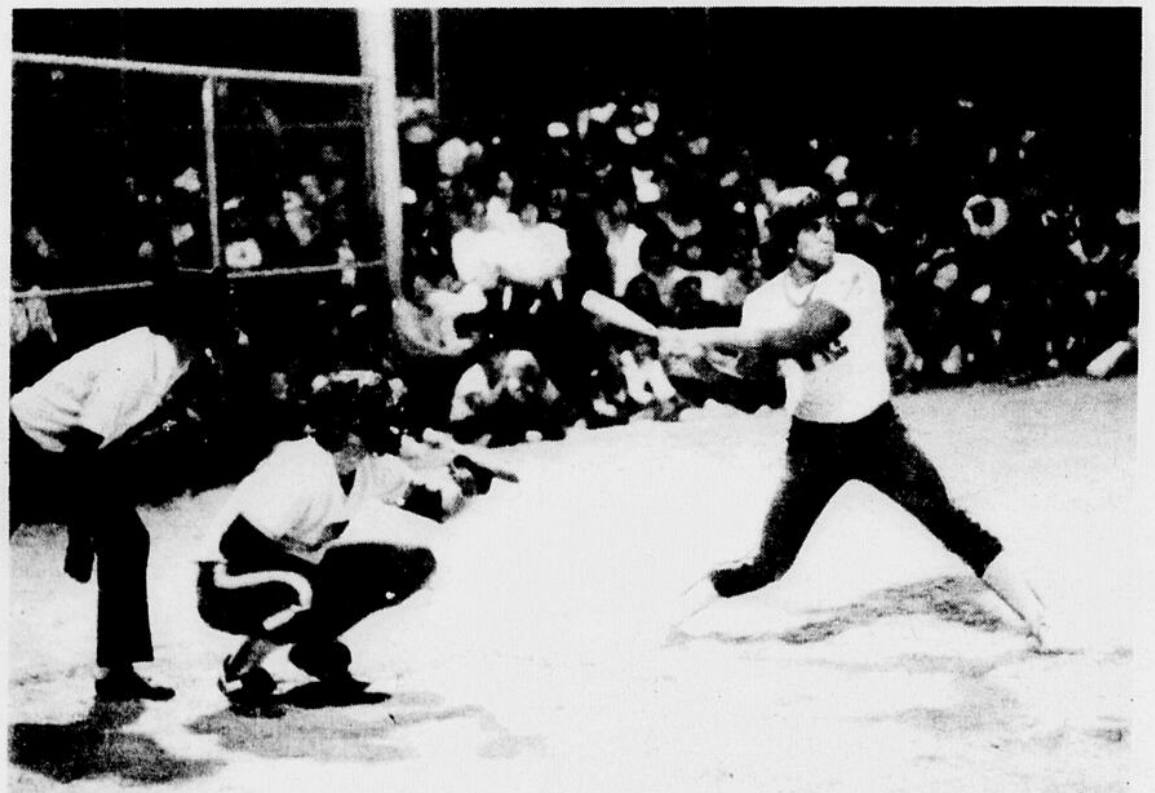


Michel Goulet en a profité pour signer quelques autographes.



16 - 30 juillet 1983 - LE NORDIC

Anton Stastny a déridé la foule avec une allure de bouffon qu'on ne lui connaissait pas.



Pierre Aubry a été un de ceux qui ont démontré beaucoup d'agressivité.

# Tournoi des Francs Amis Molson

## Les «bleuets» sont finalement détrônés

par Paul FORTIER

Le règne des équipes du Saguenay Lac Saint-Jean au tournoi de balle lente des Francs Amis Molson a pris fin le week-end dernier au Centre Henri Desjardins, quand les champions défendants, le Plante & Frères de Chicoutimi, ont été éliminés 2 à 0 en demi-finale par les Boucaniers des Entreprises Jacques Dufour & Fils.

Les formations du Saguenay Lac Saint-Jean avaient remporté les cinq premières éditions de la classique des Francs Amis Molson, au grand déplaisir des amateurs. Après leur revers, les «bleuets» ont tout de suite ramassé leurs petits pour s'en retourner chez eux. Ils n'ont pas attendu la remise de bourse et ont demandé leur chèque auprès des organisateurs immédiatement. Ils ont refusé de se faire photographier.

### 32 équipes

Seulement 32 équipes ont participé à l'événement sportif, comparativement à 42 inscrites l'an dernier. Ces chiffres démontrent bien la baisse de popularité que connaît la balle lente chez nous.

Par contre, l'assistance a été l'une des meilleures de l'histoire du tournoi. Encouragés par la bonne température, environ 3000 sportifs ont suivi les péripéties du tournoi sur l'un des trois losanges du secteur Mingan.

### Les champions

Quatre équipes de la région Manicouagan ont arraché les grands honneurs de la compétition.

En classe compétition chez les hommes, les Boucaniers des Entreprises Jacques Dufour & Fils ont finalement mis la main sur un titre qu'ils convoitaient depuis longtemps, en battant le CHLC - Chez Rosaire - La Barrière au compte de 5 à 2, dans l'affrontement décisif.

La longue balle a

fait la différence. Robert Guy a amorcé le match avec un circuit en solo de René Arsenault a ajouté à la marque avec une «claque» de deux points en troisième manche.

L'artilleur Gref Barron a excellé à la plaque pour les Boucaniers. Il a accordé seulement quatre coups sûrs et retiré deux frappeurs sur des prises.

En défensive, René Arsenault s'est avéré la vedette de la rencontre. Il a multiplié les beaux jeux de sa position de patrouilleur derrière le deuxième coussin.

### Quel match

Les Podium Laurentide de Chute-aux-Outardes et les Eclairs de Rembourrage Bossé & Fils ont joué tout un match en finale de la classe participation, chez les hommes. Les Podium ont triomphé 2 à 1.

Des simples de Raynald Fillion et première manche et de Francis Morin en deuxième ont produit les points des vainqueurs.

Les Eclairs ont tenté de faire une remontée en septième manche

mais ont été incapables de réussir l'exploit réalisé plus tôt cette année en finale du tournoi All-Been. Ils ont marqué un point, mais ce fut insuffisant.

Les deux formations, surtout les Podium, ont joué de solides parties à la défensive.

### Grosses manches

Les Sélects du Casse-Croûte Lafèche ont réalisé des charges de cinq points en troisième et en sixième manches, et écrasé les Lucky Girls de Chute-aux-Outardes au compte de 14 à 2, en finale féminine de la classe A. Les championnes ont frappé neuf coups sûrs et profité de neuf erreurs de leurs rivaux pour filer avec cette victoire facile.

Les perdantes ont obtenu seulement trois coups sûrs dans le match.

### Réveil en quatrième

Les Astros du Vert Feuillage ont brisé une égalité de 0 à 0 avec une poussée de quatre points à la



Robert Guy a commencé le match avec un retentissant coup de circuit. Il est félicité par ses coéquipiers. (photo Yves Tremblay).

quatrième manche, en route vers un triomphe convainquant de 10 à 0 sur les Voltigeuses de Forestville, en finale féminine de la classe B. Les Astros ont ajouté deux points en cinquième et quatre autres à la sixième.

Les gagnantes ont obtenu dix coups sûrs, dont neuf dans les trois dernières manches, contre seulement quatre pour Forestville. La lanceuse des Astros, Sylvie Audet, a bien travaillé. Elle n'a pas accordé de coup sûr au cours des trois dernières manches, et inscrit cinq retraits sur des prises.



Les Sélects du Casse-croûte Lafèche reçoivent leur chèque des mains de Gilles Arsenault de la Brasserie Molson. (photo Yves Tremblay).



Les Boucaniers des Entreprises Jacques Dufour & fils, nouveaux monarques de la classe compétition chez les hommes. (photo Yves Tremblay).



Des sourires qui en disent longs, ceux des Podium-Laurentide de Chute-aux-Outardes. (photo Yves Tremblay).

# Baseball senior Molson

## C'est dans la poche des Hiboux

par Paul FORTIER

Un coup de circuit de Robert Guy, son premier de la saison, réalisé sur le troisième tir du match, a été suffisant aux Hiboux du restaurant Le Brasier pour disposer des Légionnaires et Sports Experts au compte de 1 à 0, lundi soir au parc Laval.

Ce gain des Hiboux, leur onzième de la campagne, leur valait du même coup le championnat de la saison régulière de la ligue de baseball senior régionale Molson. C'est la deuxième fois en trois ans que Le Brasier met la main sur le titre tant convoité.

La défaite des Légionnaires, leur neuvième contre autant de victoires, les a placés en deuxième place à égalité avec les Ambassadeurs de Baie Comeau, secteur Hauterive. Les deux équipes disputeront un match-suicide, mardi soir au parc Laval, pour décider de l'exclusivité du deuxième rang. Après cela, on sera prêt pour entamer les séries de fin de saison.

### Beau duel

Les deux formations du secteur Baie Comeau ont joué un match mené de main de maître par les deux artilleurs, Gilles Arsenault et Marco Dumont.

Le gaucher a établi

trois nouveaux records. Il a enregistré sa neuvième victoire (contre un revers), lancé une 66ième manche et terminé la campagne avec une fantastique moyenne de points mérités de 0,74.

Gilles Arsenault a aussi profité de cette



Le premier circuit de Robert Guy cette année a fait la différence.

rencontre pour égaler trois marques du circuit Germain Montplaisir. Il a lancé dans un douzième match, débuté une neuvième partie et enregistré un neuvième match complet.

Dans cet affrontement décisif, Arsenault

s'est montré impeccable. Il a accordé seulement trois coups sûrs à ses adversaires, dont deux en septième manche, donne trois buts sur balles et obtenu dix retraits sur des prises.

Marco Dumont (3-6) a été débité de la dé-

faite mais il méritait un meilleur sort. Le jeune droitier a donné quatre coups sûrs, autant de buts sur balles et autant de retraits sur des prises.

Gérald Vigneault des Hiboux a été le seul joueur à frapper deux coups sûrs dans ce match.

### Poussée avortée

Les Légionnaires n'ont jamais abandonné et ont failli renverser la vapeur en septième manche. Après un retrait, Marco Dumont s'est vu voler un double par le voltigeur Michel Masson qui, après une longue course, a réussi un attrapé à la hauteur des mollets.

Cet attrapé de Masson, qui a fait son apparition dans la première moitié de la septième en frappant à la place de Magella Thibeault, s'est avéré le point tournant puisque les deux frappeurs suivants, Léger Savoie et Guy Pouliot, ont enchaîné avec des coups sûrs. Denis Bazinet a constitué le dernier retrait du match avec un roulant au monticule.

## LIGUE DE BASEBALL SENIOR REGIONALE MOLSON

### CLASSEMENT FINAL

Equipes	PJ	V	D	Moy	Diff
Hiboux	18	11	7	.611	—
Légionnaires	18	9	9	.500	2
Ambassadeurs	18	9	9	.500	2
Marchands	18	7	11	.389	4

### MEILLEURS FRAPPEURS

Noms et équipes	AB	CS	PP	CC	Moy
J. Bouchard For.	47	19	14	1	.404
J. Munger Lég.	37	14	8	1	.378
R. Guy Bras.	53	18	9	1	.340
M. Labelle Hte	51	17	17	1	.333
F. Leblanc Lég.	48	16	11	3	.333
G. Arsenault Br.	42	14	10	1	.333
M. Tremblay Hte	33	11	5	0	.333
M. Dumont	34	10	2	0	.294
R. Arsenault Lég	43	12	5	0	.279
J. Thibeault Br	40	11	5	0	.275

### MEILLEURS LANCEURS

Noms et équipes	V	D	ML	RB	MPM
G. Arsenault Br	9	1	66	67	0,74
M. Lévesque Ht.	4	3	49	23	2,13
M. Dumont Lég	3	6	61	33	2,16
Y. Bouchard For	4	4	54	22	2,20
B. Klacko Lég.	5	0	47	45	2,81
J. Martel For.	3	4	34	14	2,83
D. Deschênes H.4	1	1	35	30	2,97
S. Côté Hte	1	5	34	17	3,63
J. Bouchard For	0	3	31	10	4,20

### AU BATON

#### LEGIONNAIRES ET SPORTS EXPERTS

Noms	AB	CS	Moy
J. Munger	37	14	.378
Fernand Leblanc	48	16	.333
Marco Dumont	34	10	.294
René Arsenault	43	12	.279
André Vigneault	48	13	.271
Bruce Klacko	37	10	.270
Jacques Robinson	44	10	.227
Mario Lepage	9	2	.222
Guy Pouliot	48	10	.208
Denis Lefebvre	5	1	.200
Léger Savoie	36	7	.194
Denis Bazinet	22	4	.182
Gilles Gagnon	46	8	.174
Lloyd Duhaime	18	1	.056
Emilien Cimon	1	0	.000

### HIBOUX DU BRASIER

Noms	AB	CS	Moy
Robert Guy	53	18	.340
Gilles Arsenault	42	14	.333
Jacques Thibeault	47	11	.275
Alain Boulianne	45	12	.267
Magella Thibeault	35	9	.257
Gérald Vigneault	51	13	.255
Maurice Savoie	48	12	.250
Léopold Nadeau	51	11	.216
Carol Jomphe	46	9	.196
Jean-Claude Nadeau	11	28	.182
Roger Giasson	6	1	.167
Gervais Fournier	28	3	.107
Alain Blais	1	0	.000
Jean-Louis Huard	1	0	.000
Shane Sexton	2	0	.000
Michel Masson	3	0	.000
Michel Landry	3	0	.000

### AMBASSEURS DE HAUTERIVE

Noms	AB	CS	Moy
Marcel Labelle	51	17	.333
Martin Tremblay	33	11	.333
Duval Leblanc	10	3	.300
Martin Lévesque	30	9	.300
Claude Damboise	31	9	.290
Yvon Pouliot	50	12	.240
Gaétan Pitre	38	9	.237
Brian Verge	38	9	.237
Jacques Tremblay	35	8	.229
Pierre Bernatchez	31	6	.194
Denis Deschênes	22	4	.182
Bruno Coulombe	37	6	.162
Richard Ouellet	43	6	.140
Claude Croussette	23	3	.130
Robert Savoie	0	—	—
Paul Fortier	3	0	.000
Sylvain Côté	3	0	.000

### MARCHANDS DES GALERIES FORESTVILLE

Noms	AB	CS	Moy
Jacques Bouchard	47	19	.404
Pierre Foster	6	2	.333
Marc Roy	54	14	.259
Yvon Bouchard	8	2	.250
Bruno Lejeune	42	10	.238
Ronny Roy	52	12	.231
Richard Groulx	56	11	.196
Daniel Ross	22	4	.182
Denis Lavoie	28	5	.179
Jean-Pierre Lepage	17	3	.176
Guy Racine	25	4	.160
Michel Brisson	37	3	.081
André Forest	15	1	.067
Renato Marino	5	4	.000
Denis Lowe	5	0	.000
Jacquelin Martel	9	0	.000
Christian Tremblay	14	0	.000

## Golf à Sept-Iles

# Emond - Saint-Amand: une paire gagnante

par Paul FORTIER

Le duo de René Emond et Bruno Saint-Amand a été le seul du club de golf de Baie Comeau à goûter à la victoire, du tournoi disputé au club de golf Sainte-Marguerite de Sept-Iles, les 23 et 24 juillet derniers. La compétition comprenait une tournée «deux balles, meilleure balle» et une tournée «mulligan continu».

Le tandem Emond - Saint-Amand a terminé premier dans la classe

B, grâce à un total de 149 coups.

### En deuxième place

Quatre formations locales ont terminé en deuxième position

de leurs catégories respectives.

En classe AA, Pierre Deschênes et Léopold Arsenault ont rapporté une carte de 139, ce qui leur a valu une égalité en tête après les 36 trous réglementaires. L'équipe Deschênes - Arsenault a dû se contenter du deuxième rang après

avoir disputé un trou supplémentaire.

Bob Haddad et Jacques Quessy ont pris la deuxième place dans la classe B. Les deux coéquipiers ont combiné leurs efforts pour rouler 144.

Chez les dames, la formation de Lise Tremblay et Johanne Thériault a également terminé deuxième en classe B, en vertu d'un pointage de 158.

En classe C, toujours du côté féminin, Jo Haddad et Lisette Gendron ont terminé deu-

xièmes avec un total de 196 coups.

### Troisièmes

Une autre équipe de Baie Comeau, celle formée de Yvon Ducasse et Jean Girard, s'est classée au tournoi de Sept-Iles. Les deux joueurs ont totalisé 158 coups, ce qui leur a mérité la troisième place en classe BB.

Quelque 22 équipes de Baie Comeau avaient fait le voyage dans la Capitale du fer.

## Volleyball féminin

La période d'inscription de la ligue féminine de volleyball Molson de Baie Comeau aura lieu les 1er, 2 et 3 août prochains de 19h00 à 21h00 à la polyvalente des Balles. Le coût de l'inscription est de 20\$. Pour plus d'informations, rejoindre Aline Desjardins à 296-2192.

## Simard à Montréal

Manon Simard des Requins de Hauterive participe en fin de semaine au championnat canadien de natation qui a lieu au bassin olympique de Montréal. La jeune nageuse défend des standards canadiens aux 100 et 200 mètres dos.

## Course de moto-cross

Frédéric Poulin, 11 ans, de l'Association des coureurs motocyclistes Manicouagan participe en fin de semaine à Saint-Charles de Bellechasse, à une autre tranche du championnat provincial de moto-cross. Poulin est l'un des huit meilleurs coureurs de la province dans la catégorie 80 cc écalleurs B.

## Côté termine 8e

par Paul FORTIER

Carol Côté de Baie Comeau s'est classé huitième au lancer du marteau lors du championnat canadien junior d'athlétisme disputé le week-end passé au centre Claude Robillard de Montréal. Côté, un athlète de 19 ans, a lancé le projectile à 36 mètres 46, soit 18 mètres de moins que le vainqueur, un lanceur de la Colombie-Britannique.

Le sportif de 5 pieds 11 pouces, 163 livres, aurait pu terminer cinquième ou sixième s'il n'avait pas «mordu» à ses cinq dernières tentatives. A chaque occasion, une faute technique a fait annuler ses essais.

Côté attribue ces fautes à un manque d'expérience. «Je m'entraîne seul cette année

et c'est très dur pour moi» a-t-il révélé. Le lanceur n'a personne pour améliorer sa technique, corriger ses fautes et lui permettre de graver les échelons. A l'entraînement, il doit se fier à ses propres connaissances, sans l'appui de personne. Il avoue: «c'est dur pour le moral».

L'athlète tentera de se reprendre en fin de semaine au championnat provincial civil qui se tient de nouveau au centre Claude Robillard. Une autre membre du club d'athlétisme de Baie Comeau, Nathalie Béland, sera également de la partie. Elle participera aux épreuves de 400 et 800 mètres.

## Balle rapide O'Keefe

### CLASSEMENT FINAL

Équipes	PJ	G	P	Moy	Diff
Brasseurs	18	14	478	—	—
Silencieux	18	11	7	.811	3
Bistro-Bar	18	10	8	.555	4
Bocks	18	1	17	.058	13

### MEILLEURS FRAPPEURS

Joueurs et équipes	PJ	AB	CS	Moy
D. Leblanc (BB)	15	46	17	.370
A. Lavoie (BB)	14	42	15	.357
J. Duclos (TB)	16	49	17	.347
F. Lemieux (BB)	13	38	13	.342
M. Létourneau (TB)	13	36	12	.333
G. Dostie (TB)	15	36	12	.333
Y. Lévesque (TB)	16	52	16	.308
R. Michaud (RM)	18	57	17	.298
M. Tremblay (RM)	15	40	11	.275
R. Côté (TB)	17	36	9	.250

### MEILLEURS LANCEURS

Noms et équipes	G	P	ML	RB	RPM
N. Deroz TB	5	1	42	45	0,67
B. Morneau RM	9	4	85	2/3 87	0,90
F. Lemieux BB	4	5	68	53	0,93
B. Côté TB	3	2	42	35	1,00
B. Dignard TB	5	1	36	1/3 29	1,35
S. Girard CO	1	10	70	1/2 69	2,39
Y. Laflamme BB	1	10	70	1/3 30	3,68
G. Bélanger CO	0	6	37	25	5,30

### AU BATON

#### BRASSEURS DES TROIS BARILS

A. Brisson	42	7	167
B. Chartrand	24	6	250
C. Côté	1	1	1000
D. Côté	25	10	250
R. Côté	36	9	250
S. Côté	4	2	500
M. Damours	29	7	241
N. Deroz	1	1	1000
J.P. Desjardins	14	2	143
B. Dignard	11	1	091
G. Dostie	36	12	333
J. Duclos	49	17	347
P. Dufour	1	0	000
J.M. Gagnon	42	6	143
G. Hovington	33	4	121
F. Latendresse	32	5	156
M. Létourneau	36	12	333
Y. Lévesque	52	16	308
G. Rousseau	0	0	000
F. Tremblay	11	1	091

#### SILENCIEUX DES RADIATEURS MANICOUAGAN

Noms	AB	CS	Moy
P. Bernatchez	24	8	333
E. Bilodeau	14	3	214
J. Bourret	38	7	184
J.-F. Dauteuil	42	7	167
J. Gagnon	16	1	063
R. Michaud	57	17	298
B. Morneau	22	5	227
B. Otis	28	5	179
Y. Poullot	4	3	750
D. Rainville	8	2	333
L. Simard	38	9	237
A. Sirois	38	5	132
J. Thompson	31	7	226
G. Tremblay	39	8	205
M. Tremblay	40	11	275
M. Turcotte	18	2	111
M. Vaillancourt	7	3	429

### BISTRO-BAR

Noms	AB	CS	Moy
S. Bazinet	34	5	147
D. Blanchette	28	2	071
C. Chamberland	15	5	333
J. Comeau	17	2	118
E. Doucet	26	3	115
R. Doucet	6	0	000
A. Gagné	43	9	209
D. Gervais	30	2	067
Y. Laflamme	7	1	143
A. Lavoie	42	15	357
D. Leblanc	46	17	370
F. Lemieux	38	13	342
E. Pelletier	49	8	163
D. Robillard	10	3	300
D. Tremblay	10	3	156
C. Villeneuve	40	6	150

### BOCKS DE L'HOTEL ALOUETTE

Noms	AB	CS	Moy
J. Beaudin	30	6	200
G. Bélanger	35	7	200
M. Bergeron	3	0	000
B. Corbin	3	0	000
A. Dick	18	3	167
S. Girard	9	1	111
P. Maltais	44	10	227
A. Martel	41	6	146
G. Ménard	5	0	000
C. Morin	22	1	045
Da. Morin	30	3	100
De. Morin	42	6	143
F. Morin	32	7	179
C. Ouellet	4	0	000
G. Savard	11	1	091
L. Savard	14	3	214
S. Savard	23	6	261
J. Tremblay	14	2	143
L. Tremblay	8	0	000

## Balle rapide O'Keefe

# Les Brasseurs: une dynastie?

par Paul FORTIER

La ligue de balle rapide régionale O'Keefe est encore toute jeune, mais une des équipes, les Brasseurs des Trois Barils, est sur la voie de se bâtir une dynastie.

Pour la deuxième année consécutive, les Brasseurs sont champions de la saison régulière. Qui plus est, avec leur conquête des séries d'après-saison en 1982, les Brasseurs peuvent se vanter d'avoir gagné tout ce qu'il y a eu à gagner en deux ans d'histoire du circuit Michel Vaillancourt.

### 26 gains en deux ans

La formation des

Trois Barils a établi un dossier de 14 victoires et 4 défaites en 1983. En deux ans, elle a donc totalisé 26 victoires contre seulement 9 défaites et 1 match nul. Leur championnat n'est donc pas une surprise.

### Fiche comparable

La deuxième position obtenue par les Silencieux des Radiateurs Manicouagan n'est pas une surprise

elle non plus. Les Silencieux ont terminé avec un dossier de 11 victoires et 7 défaites, comparativement à 11 victoires 6 défaites et 1 match nul l'an dernier.

### Un redressement

Le Bistro-Bar, jadis les Orioles du bar Le Reflet a rebondi de brillante façon en 1983, après avoir fait un ménage interne. Cette équipe, qui a pris le dernier rang l'an

dernier avec un dossier de trois victoires et 15 revers, a effectué tout un redressement. Elle a pris la troisième place grâce à une performance de 10 gains et 8 échecs.

### Un seul gain

La déception principale s'est avérée la piètre tenue des Bocks de l'hôtel Alouette de Chute-aux-Outardes. Ceux qui ont bataillé dans la course au championnat l'an dernier (dossier de 8 victoires, 8 défaites et 2 nulles), n'ont pu faire mieux que de remporter une seule victoire contre 17 échecs en 1983.

### Deux matchs

L'avant-dernier match du calendrier 1983, le 21 juillet der-

nier, a été le théâtre d'une éclatante victoire des Brasseurs, 9 à 3 sur les Silencieux. La victoire est revenue à Bernard Dignard (5-1) et la défaite à Eric Bilodeau (0-2). Jean-Marc Gagnon des Brasseurs a produit trois points avec deux coups sûrs.

Dans la dernière partie, le 26 juillet, le Bistro-Bar a pris la mesure des Bocks par le pointage de 8 à 2. Les deux équipes ont obtenu un nombre égal de sept coups sûrs. Yvon Laflamme (6-3) a été le lanceur gagnant tandis que Gaétan Bélanger (0-6) a subi le revers. C'est une poussée de cinq points en cinquième manche, aidée de cinq erreurs de l'adversaire, qui a permis au Bistro-Bar de se sauver avec le gain.

Spécial

# 1<sup>e</sup> anniversaire

Lundi  
1<sup>er</sup> août

de  
17h00 à 21h00

Spécial 2 pour 1  
sur assiette chinoise ou rosbif

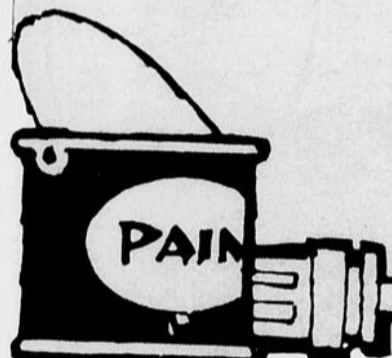
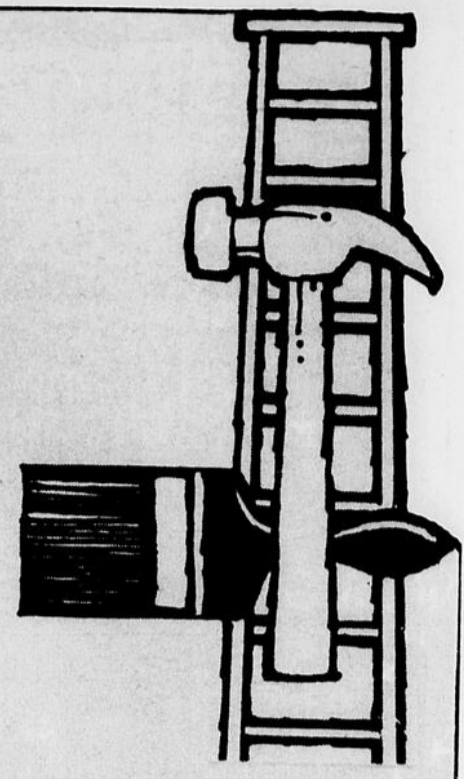
Merci à notre clientèle de  
l'encouragement apporté.

Restaurant  
**Concorde**

990, boul. Laflèche, Baie Comeau (secteur Mingan)

Vente de réputation  
du 30 juillet au 6 août

Chandail d'été pour homme et femme	<b>2\$19.99</b>
Lot de t-shirts forme	<b>2\$35.</b>
Pantalon en coton de couleur	<b>\$5.</b>
Lot de jeans	<b>2\$5.</b>



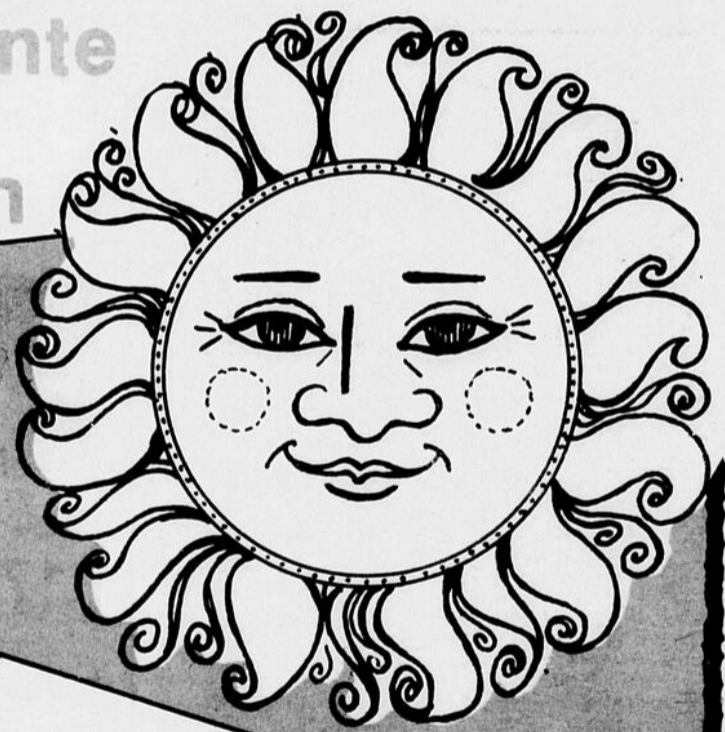
**Jean-O-Teck**  
61, Place LaSalle, Baie-Comeau

Dépositaire  
de G. Du Beau



Marchandise d'été  
du 30 juillet au 6 août

Grande vente  
finale  
liquidation



Toutes les blouses d'été **\$8.**  
régulier \$42. Spécial:

Chandail **\$5.**  
régulier \$20. Spécial:

Pantalon de couleur **\$12.**  
régulier \$42. Spécial:

Robe jusqu'à **\$20.**  
\$125. Spécial:

Boutique  
*Aujourd'hui*  
59, Place Lasalle  
837, rue de Puyjalon

boutique  
*Le Cotillon*  
55, Place Lasalle